

N° 72 - 10 OCT.-10 NOV. 69

« LE PEUPLE BRETON »  
mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## LES AGRICULTEURS BRETONS condamnés par le capitalisme

Y aura-t-il encore des paysans bretons en 1985 ? Tout un peuple s'interroge avec angoisse : ses efforts ne sont-ils pas vains ? son combat actuel n'est-il pas perdu d'avance ? Cette terre qu'il a péniblement améliorée ne va-t-elle pas se couvrir à nouveau de landes, devenir au mieux une réserve de chasse ou un parc de vacances pour étrangers fortunés, tandis que les Bretons devront s'exiler et aller s'entasser avec les autres travailleurs dans les zones capitalistes de production, jugées seules économiquement utiles ?

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas en effet : inquiétude à cause de l'esprit libéral et des orientations du Marché Commun agricole, qui aggrave les disparités régionales et précipite l'asphyxie des régions périphériques d'agriculture paysanne ; inquiétude après le « Plan Mansholt » qui prévoit, sous le couvert d'un langage vaguement humanitaire, la liquidation de l'agriculture et des régions « marginales » et la constitution d'un capitalisme agraire concentré dans certains secteurs (ainsi la distinction de trois types de régions dans la C.E.E., dont les « régions essentiellement agricoles » — 50 % du territoire — où « la création d'emplois productifs serait très onéreuse dans la mesure où il importe de créer de toutes pièces les infrastructures indispensables et un tissu industriel. Dans ces conditions, ajoute le mémorandum, il faudrait sans doute se résigner à considérer ces régions comme la plate-forme d'un exode rural vers des régions plus accueillantes » (sic). Inquiétude après la récente réforme du Crédit Agricole, qui accroît les difficultés des exploitations bretonnes en pleine évolution. Inquiétude aussi après la déclaration du Premier ministre, Chaban-Delmas, à

quinze ans, le tiers de la surface agricole française devra être rendu à la nature, la surface nécessaire étant prélevée sur les exploitations de moins de vingt hectares. On voit que la Bretagne, dont plus de 80 % des exploitations sont inférieures à cette taille, est particulièrement visée et que les agriculteurs ont plus que lieu d'être inquiets. (Voir carte ci-contre).

### « IL TIENDE QU'IL PROMET »

Nous nous proposons d'étudier d'une façon approfondie, à partir du prochain numéro du « Peuple Breton », le « Plan Mansholt » et plus généralement le Marché Commun et ses conséquences pour

l'agriculture bretonne ; aussi n'en parlons-nous pas plus longuement ici, pour nous attacher aux mesures plus récentes prises par le nouveau gouvernement français et aux perspectives ainsi offertes pour le secteur agricole.

« Il tient ce qu'il promet », proclamaient les affiches de Pompidou lors de la campagne électorale de juin dernier. Les agriculteurs sont en effet comblés : la dévaluation d'abord qui isole l'agriculture française du reste du Marché Commun pour une période de deux ans et dont on annule les effets stimulants qu'elle pouvait avoir ; en effet, à une part les exportations de produits agricoles sont taxées afin qu'elles ne soient pas trop compétitives (!), d'autre part on subventionne les importations, afin sans doute de ne pas pénaliser les exportateurs étrangers : on subventionne les importations de viande de porc, mais non le tourteau qui entre dans l'alimentation du porc produit en France ; ce faisant, d'un côté on favorise les agriculteurs hollandais et

belges exportateurs de porcs et déjà les plus concurrentiels, de l'autre on pénalise les agriculteurs bretons qui produiront à un coût plus élevé.

Signalons en outre que, sans doute dans le cadre des mesures d'austérité qui s'imposaient (!), le soutien du marché des produits laitiers vient d'être réduit de 3,2 à 2,7 milliards de francs ; mais là où on ne manque pas d'être surpris, c'est lorsque l'on s'aperçoit que le bénéfice de cette réduction va intégralement au soutien des céréales et de la betterave à sucre, c'est-à-dire aux gros producteurs capitalistes du Bassin Parisien ! Ce soutien passe en effet de 2,77 à 3,38 milliards de francs. Il est vrai que les dépenses publiques de soutien ne représentaient auparavant que 18,6 % du prix du blé, 17,1 % du prix du sucre et... 54,6 % de celui des graines oléagineuses, contre 6,5 % pour le lait (un véritable gouffre,

(Voir suite page 3)

## L'affaire Donval

La dégradation de l'emploi en Bretagne s'aggrave. Depuis quelques années, l'émotion des travailleurs s'est manifestée de façon croissante :

- le 8 avril 1965 : 3 000 Bretons manifestaient à Paris ;
- le 29 octobre 1966, 12 000 ouvriers étaient présents à Rennes ;
- en 1968, c'est encore la Bretagne qui bouge d'abord : le 8 mai est une journée de grèves et de manifestations (20 000 personnes à Quimper). Peu de temps après, dans l'hexagone, neuf millions de travailleurs sont en grève.

Aujourd'hui la crise frappe les ouvriers des Usines Donval à Rosporden et à Lorient. Il ne s'agit pas seulement de difficultés de l'industrie de la chaussure. Ce que l'on appelle maintenant « L'affaire Donval » trouve sa source en partie dans la fermeture des forges d'Hennebont. Le fond du problème est donc bien une crise de l'emploi à l'échelon de la Bretagne.

### L'EVOLUTION DE L'AFFAIRE DONVAL LIEE AU SORT DES FORGES D'HENNEBONT

La fermeture des forges d'Hennebont a été réalisée malgré les protestations du Comité de défense. Les conditions étaient rendues telles que le budget était déficitaire. La volonté de

## Patronat et gouvernement français complices

Wendel triomphant. Deux mille ouvriers étaient à reclasser. Or, le Comité de défense des forges d'Hennebont avait dénoncé cette situation : trois milliards sept cents millions d'anciens francs étaient nécessaires pour relancer les forges ; le reclassement coûtait plus cher.

Le gouvernement devait alors « chloroformer l'opinion », selon l'expression de Tanguy, de l'U.D.-C.G.T. du Finistère, en créant des emplois : un appel a été fait à Donval, dont la situation était relativement prospère, pour créer une usine à Lorient. Antoine Donval y vit des bénéfices possibles et s'équipa en cadres, dont on dit aujourd'hui qu'ils coûtèrent cher. En 1969, le gouvernement refuse de payer les primes, voyant que les 200 emplois prévus n'ont pas été créés (99 seulement). Donval alla devant le Tribunal de Commerce déposer

son bilan, concernant 470 ouvriers, espérant prêts et primes. Le gouvernement lui accorda trois mois de délai et lui imposa un administrateur économique, M. Rey, inconnu des responsables syndicaux de l'usine il y a encore quelques jours !

Rey demande alors à Donval d'envoyer les lettres de licenciement. Celui-ci déclare :

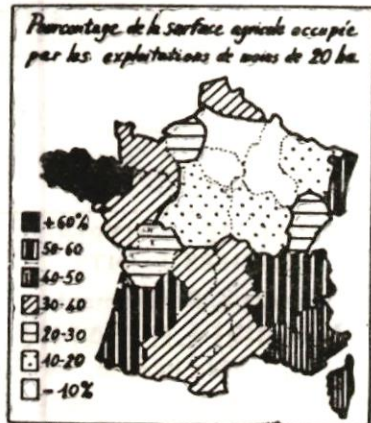
- « J'ai arrêté les dispositions suivantes :
- cessation de l'activité à Lorient ;
- réduction de l'effectif de Rosporden.

Le personnel d'élite sera conservé.

Je souhaite que vous vous reclassiez dans les meilleurs délais. Si l'activité normale reprend il est possible que nous reprenions contact avec vous ».

Le 26 août, les délégués du Comité d'entreprise sont avisés des mesures de licenciement. Le 27 août, Tanguy de l'U.D.-C.G.T. téléphone à la Direction départementale du Travail, puis contacte l'Inspection et la Direction du Travail. Le 29 août, Donval, invoquant une remise en

(Suite page 5)



Les agriculteurs bretons  
premiers visés par les conclusions  
du rapport de la « Commission  
Vedel ».

L'Assemblée Nationale, annonçant les bases de la « Nouvelle Politique Agricole », fondée sur la distinction entre une agriculture de compétition à favoriser et une agriculture de caractère social à liquider. Inquiétude enfin et surtout après la publication de la seconde partie du rapport de la « Commission Vedel » qui estime, entre autres choses, que d'ici à

PAPETERIES  
DE BRETAGNE :  
PATRONAT LOCAL  
ET CAPITALISTES  
SUISSES  
« SOLIDAIRES » !

(Voir Edito, page 2)

TI KOZH  
CREPERIE BRETONNE  
39, rue Duguay-Trouin  
DOUARNENEZ

## Edito

Nous avons évoqué dans le « Problème breton de Brest à Nantes » du dernier numéro la grève des Papeteries de Bretagne à Rennes. Il n'est pas inutile d'y revenir en rappelant les données.

### DES CAPITAUX SUISSES...

Employant un peu plus de 100 personnes, l'entreprise des « Papeteries de Bretagne » est une filiale des Papeteries de Cham, aux mains de capitaux suisses. La direction, appuyée par les cadres, a une politique : l'augmentation des cadences de travail — tant pis pour le « matériel humain » — avec sa conséquence : le minimum d'investissements dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Il arrive parfois qu'un cadre s'élève contre les conditions de travail... Il reste peu de temps, quitte à lui payer des dommages-intérêts de plusieurs millions pour licenciement abusif, comme ce fut le cas pour un ingénieur chimiste. Dans les six premiers mois de 1969, le nombre d'accidents de travail était déjà supérieur à celui enregistré pendant l'année précédente. On a ici la mesure de l'exploitation des hommes et de la faiblesse des arguments du genre « activité industrielle de rentabilité douteuse » puisque dans le même temps on a acheté de nouvelles machines.

Après une longue liste de revendications et d'incidents avec la direction, en juillet quatre ouvriers refusèrent de décharger un camion de papier non dépoussiéré (toujours pour augmenter les cadences). Résultat : deux mises à pied et deux licenciements avec l'accord de l'inspection du Travail... La grève est alors la réplique des ouvriers. Fin juillet la grève est arrêtée pour permettre le départ en congés payés. L'entretien est assuré pendant le mois d'août. Septembre, la direction refusant toute concession, la grève reprend. Quatre semaines de grève après les vacances. Grève difficile. Après une longue négociation, la promesse de la direction de traiter dans les quinze jours sur les problèmes de sécurité, le travail reprend. Après une deuxième négociation, un protocole d'accord est trouvé. Pour situer le climat, un fait : dès le début d'une séance, le représentant des capitaux suisses, le docteur Vogel, affirme le refus catégorique de payer des indemnités de licenciements, mais se propose de « donner de sa poche » (sic) 3 000 NF, car l'un des cas est un « cas social »...

### ...AU PATRONAT LOCAL...

On pourrait ne voir dans cet exemple qu'un effet de la dure loi du capitalisme international et garder toute sévérité pour ce dernier, en feignant de croire que le patronat local est sans pouvoir et quasiment une victime aussi de ce capitalisme. Un communiqué de la Fédération d'Ille-et-Vilaine du Patronat français, sous le titre « Retour au réel », nous montre qu'il ne saurait être question de dissocier le patronat local du grand patronat hexagonal et international. Estimant « nécessaire » de rappeler « certaines réalités économiques », la Fédération d'Ille-et-Vilaine du Patronat français écrit :

« Il est certes facile, comme l'ont fait certains, de contester sans nuance toute autorité, de dénier à la direction et aux cadres qui assument le rôle et les responsabilités qui sont les leurs, de mettre en cause tout droit de propriété, d'occuper une usine et d'introduire n'importe qui. Où cela mène-t-il ? » Suit un petit cours sur le monde capitaliste où nous vivons — « il faut bien l'admettre » — et un plaidoyer pour les pauvres petits actionnaires. Pour un peu, on s'entendrait dire qu'ils s'intéressent à cette entreprise par pure charité...

### « CHACUN DANS SON ROLE ! »

Conclusion très morale : « En définitive, et les exemples américains, allemands, italiens et japonais le montrent bien, c'est de la prospérité assurée par le travail et l'initiative de tous, CHACUN DANS SON ROLE, que dépendent le progrès et l'amélioration du niveau de vie de tous, personnel, actionnaires et dirigeants ».

On le voit : le patronat breton tient à proclamer bien haut sa solidarité : de Prost et Marc à de Wendel et Agnelli, on explique clairement comment on voit la nouvelle société de M. Chaban-Delmas.

Dans notre combat pour le socialisme et pour la Bretagne, il ne saurait y avoir une quelconque concession : le capitalisme doit être combattu quotidiennement partout où il est.



## ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

# Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE  
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT  
MAÇONNERIE  
BETON ARME

CHARPENTE  
MENUISERIE  
Téléphone : 10-91

## LA VIE DU PARTI

### REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Les membres du Comité directeur se sont réunis à Rennes, le dimanche 28 septembre. Le programme de travail était particulièrement important, puisqu'il s'agissait de rédiger le rapport politique qui sera soumis au prochain Congrès de notre parti. Une journée ne fut pas suffisante pour mener à bien cette tâche, et une deuxième réunion est prévue le 12 octobre.



Le Comité Directeur de l'Union Démocratique Bretonne, réuni à Rennes, le 28 septembre, prenant acte du caractère non fondé du fait de double appartenance, a accepté à l'unanimité la demande de réintégration formulée par Bernard Le Blavec.

### SECTION D'AURAY

La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après le compte rendu des travaux du Comité directeur, le trésorier de section présente son bilan financier. Le succès des ventes de l'été lui a permis de faire preuve d'optimisme. Bilan de l'action de propagande, aussi : les équipes de collecteurs d'affiches ont visité de nombreuses localités de la région alréenne.

### SECTION DE PARIS-SUD

Les membres de la section se sont réunis deux fois en septembre. L'attention des militants s'est portée sur les missions du « GALV » et sur les quatre commissions qui viennent d'être créées : organisation de la section, propagande et presse, « GALV » et formation des militants. Les camarades qui travaillent dans chacune de ces commissions préparent des rapports périodiques, qui sont soumis à l'ensemble de la section.

### SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE

La réunion mensuelle s'est tenue le 22 septembre, à Concarneau. Après discussion, le projet de la création d'une section de Concarneau a été adopté, section qui remplacera celle existant actuellement ; les camarades de Quimper et Douarnenez demeureront isolés à titre provisoire en attendant la constitution de sections dans ces villes.

De nouveaux dépôts du journal ont été créés dans la région et d'autres le seront dans les prochaines semaines.

### REUNION PUBLIQUE D'AUDIENNE

Le 29 août s'est tenue à Audierne une réunion publique destinée à mesurer l'impact d'un travail d'affichage et de peinture effectué dans le mois. Une vingtaine de personnes assistèrent à une présentation de l'U.D.B. mettant en valeur la question du soutien aux luttes des travailleurs bretons. Des questions furent posées sur les rapports de l'U.D.B. avec les organisations françaises de gauche et avec la droite bretonne.

Un large débat sur la question de la langue bretonne déboucha sur le problème de l'élaboration d'une culture en breton répondant aux besoins des travailleurs.

### SECTION DE RENNES

Deux réunions au cours du dernier mois ont permis aux camarades de Rennes de faire un bilan du travail des semaines passées et de préparer un plan d'action pour l'avenir.

La section apporte un soutien financier aux grévistes des Papeteries de Bretagne.

### SECTION DE VANNES

Nos camarades de Vannes ont élu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, relevons une intensification des ventes, plusieurs réunions de sympathisant et des contacts fréquents avec les autres sections du Morbihan.

## Souscription permanente pour les progrès du « Peuple Breton »

La dévaluation, nouvelle étape dans la faillite des gouvernements national-gaullistes, entraîne les réactions prévues au gaullisme, semblerait-il par les hommes du pouvoir : bénéfices accrus pour les grandes sociétés capitalistes (dont les impôts ont augmenté de 2,3 % en 1968), hausse de tous les prix, ce qui fait peser les sacrifices sur les salariés et les particuliers (dont les impôts ont augmenté, malgré toutes les promesses accumulées, de 24,6 % en 1968).

Cette hausse du coût de la vie se répercute bien sûr dans le budget de notre journal. Le Peuple Breton qui ne bénéficie d'aucune subvention d'aucune sorte, ni de la publicité étatique coûte de plus en plus cher. Et pourtant, il est absolument nécessaire que notre diffusion continue de s'accroître. Jusqu'ici, par une gestion rigoureuse, grâce au bénévolat de tous nos collaborateurs, nous avons réussi ce miracle de progresser sans cesse au milieu des difficultés grandissantes sur le plan économique. Cette réussite est en partie due à l'aide amicale que beaucoup d'entre vous nous ont généreusement fournie. Depuis qu'existe notre publication, elle a reçu 449 participations à sa souscription permanente. Existe-t-il un plus bel exemple de confiance dans la presse bretonne libre ?

Nous avons cependant toujours besoin de vous. Sachez que les seuls suppléments gratuits que nous avons servi cette année à nos lecteurs (n° 66 et n° Remerciations) ont coûté 2 849,50 F ! Nous remercions d'avance ceux qui, ce mois-ci, songeront à se priver de l'achat d'un paquet de cigarettes ou d'un livre pour permettre au premier journal breton d'opinion de rivaliser davantage avec la presse des marchands de... soupe ou d'opium !

### DIXIEME LISTE

J.K., Plescop .....	5,00 F
G.H., Paris .....	5,00 F
Yves Person, Dakar .....	15,00 F
Anonyme, Cardiff .....	44,00 F
Le Merrer, Auray .....	10,00 F
Yvon Guerveno, Plouaret .....	25,00 F
A.R., Saint-Servan .....	5,00 F
I.L.B., Rennes .....	10,00 F
Anonyme, Montauban. Encouragement pour la poursuite de votre action .....	5,00 F
M.S., Pleyben .....	10,00 F
Le Floc'h, Brest Pour le numéro d'Enbata et pour faire connaître les justes revendications des Bretons .....	5,00 F
Anonyme, Angers .....	5,00 F
Anonyme, Plaintel .....	5,00 F
Anonyme, Mayenne .....	15,00 F
Anonyme, Plouzévédy .....	5,00 F
J.C.L.G., Le Havre .....	5,00 F

Total de la dixième liste .....

Report des listes précédentes ..

TOTAL .....

Les participations à la souscription doivent être adressées au « Peuple Breton » (C.C.P. Rennes 2.365.76) en précisant au dos de l'envoi : Souscription. Merci.

### PEINTURE - VITRERIE PAPIERS PEINTS

Décor - Revêtements  
**HENRI LE LANN**  
44, rue de l'Eglise, 44  
**BREST-RECOURANCE**  
Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

### CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE  
**BREST - Tél. 44-33-21**

# LES AGRICULTEURS BRETONS CONDAMNÉS PAR LE CAPITALISME

(Suite de la page 1)

dit-on!), 1 % pour la viande porcine et 0,1 % pour les œufs!...

## « BANQUE A TOUT FAIRE » ET « BANQUE DES PROVINCES »

Autre promesse tenue par le régime : la réforme du Crédit Agricole. « Un défi à l'agriculture » titre le journal « Le Paysan Breton ». De quoi s'agit-il? Le Crédit Agricole va devenir « l'instrument privilégié de la politique agricole du gouvernement »; concrètement :

— les taux d'intérêts sont majorés (de 1,5 % en moyenne), ce qui permettra une politique plus sélective;

— le Crédit Agricole devient une « banque à tout faire », qui ne sera plus seulement agricole car on a estimé qu'il était absurde de drainer une aussi forte part du marché financier vers « une activité aussi peu créatrice de richesse que l'agriculture ». F.H. de Virieu n'hésite pas à écrire dans *Le Monde* que « le plus mauvais usage à faire des « bas de laine » paysans est encore de les utiliser à construire des étables vouées bien souvent à être abandonnées avant d'être payées » — sous-entendu — alors qu'il existe des milieux industriels et autres qui ne demandent qu'à en profiter... Une certaine agriculture et les paysans en général devenant économiquement inutiles, on les élimine, mais sans toutefois oublier leur épargne, ce serait trop bête! En ce qui concerne la Bretagne sous-développée, cette ouverture vers les autres secteurs d'activité ne peut donner lieu qu'à une nouvelle forme de pillage, le pillage des finances des régions pauvres par les plus riches. Le « Paysan Breton », s'adressant aux agriculteurs conclut par ces mots : Est-ce vraiment pour réaliser cette politique que vous avez donné récemment votre confiance au Chef de l'Etat? » Regrets et doutes bien tardifs!

Pour M. Duhamel, ministre de l'Agriculture, le Crédit Agricole va devenir aussi la « Banque des Provinces »! En effet, le Crédit Agricole va pouvoir intervenir pour les industries agricoles et alimentaires non coopératives (les agriculteurs finançant leurs amis de classe les industriels intégrateurs, quoi de plus normal!), et même pour toutes les industries s'implantant en milieu rural, « puisqu'elles contribuent à maintenir la population sur place. » Belle façon de se débarrasser du problème du développement régional et de l'aménagement du territoire! Jusqu'ici on prétendait que l'agriculture manquait de capitaux et devait bénéficier du soutien du reste de l'économie, dans sa période de mutation. Avec M. Duhamel, c'est l'agriculture qui va assurer le développement des « provinces »!

## L'ABANDON DES TARTES A LA CREME

Cette réforme du Crédit Agricole prend tout son sens si on la replace dans son véritable cadre, celui de la « Nouvelle Politique Agricole ». Cette prétendue nouvelle politique agricole du gouvernement, qui n'est du reste que l'expression plus nette, mais hypocrite, de la politique déjà réellement poursuivie, marque l'abandon définitif des diverses tartes à la crème avec lesquelles on fait « marcher » les agriculteurs, et en particulier les jeunes agriculteurs bretons désireux de se moderniser et de « jouer le jeu » du progrès :

— abandon de l'agriculture de groupe et de la voie coopérative, décidément passés de mode; (cf. l'ordonnance de 1967 transformant le statut de la coopération agricole, dans le sens d'une intégration beaucoup plus poussée au système capitaliste, par l'abandon de ses « privilèges »);

— abandon de l'idée de régionalisation, aussi bien dans le domaine proprement agricole (réservation de certaines productions à des régions, en fonction de leurs structures et de leurs problèmes spécifiques), que dans le domaine général (assemblées régionales, etc...);

— abandon de la « politique des structures », l'un des principes de base de la loi d'orientation de 1960 et qui devait permettre aux régions agricoles en difficulté de s'adapter progressivement aux conditions modernes de la production et à l'agriculture de transition de devenir compétitive, en donnant leur chance au maximum d'agriculteurs. (Ainsi, peu à peu, les dispositions anti-cumul et les limitations de surface d'exploitation ou de taille des élevages ne sont plus prises en considération);

— abandon effectif enfin de la politique de décentralisation et de développement régional : que deviennent les mesures annoncées à grand renfort de publicité en octobre 1968 (routes à

## « INAPTES AU SERVICE DE L'ECONOMIE »

En quoi consiste la « nouvelle » politique agricole du gouvernement? Elle repose essentiellement sur la distinction entre deux agricultures :

● une agriculture de métier, moderne et compétitive, chargée de fournir les produits agricoles nécessaires aux moindres coûts;

● une agriculture sociale, de condition, qu'il s'agit de liquider car son rôle doit se limiter à l'entretien et à la protection de la nature.

Il faut, a déclaré le Premier ministre, « favoriser le développement d'une agriculture de compétition, c'est-à-dire aussi par voie de conséquence, abandonner l'agriculture de caractère social en tant que secteur économique et éliminer les paysans désormais « inaptes au service de l'économie »! Bien sûr, des mesures sociales sont prévues pour « humaniser » cette liquidation : indemnités viagères de départ pour les agriculteurs âgés, reconver-

Café - Hôtel - Restaurant  
DE LA MAIRIE  
**DILOSQUER**  
PLONEOUR-LANVERN  
Téléphone : 1-34  
BONNE CAVE

sion professionnelle pour les plus jeunes... Le soutien uniforme des marchés agricoles serait également supprimé : on sait que ce soutien profite essentiellement à ceux qui n'en ont pas besoin, c'est-à-dire les plus gros producteurs, le soutien étant proportionnel aux quantités livrées. Cette disposition répond pourtant parfaitement au premier objectif de la « nouvelle » politique agricole, qui est de « favoriser l'agriculture de compétition » et ces surprofits, joints aux rentes de situation et de modernisme, ont déjà favorisé depuis de longues années l'agriculture moderne et lui ont permis de se détacher largement de la masse anonyme des petits et moyens producteurs et de creuser de plus en plus l'écart. Est-ce un hasard?

Cette politique, que d'aucuns trouvent « courageuse », de liquidation accélérée de l'agriculture (pas toute cependant), pour répondre aux impératifs du développement industriel capitaliste, n'est encore connue que dans ses très grandes lignes. L'objectif est cependant clair, et cela d'autant plus qu'il vient d'être singulièrement précisé par le rapport de la « Commission Vedel ». Ce rapport, demandé par le ministère de l'Agriculture, indique ce que doit être l'évolution de l'agriculture française d'ici à 1985. Résumons les principales mesures préconisées par la Commission :

1) Elle se déclare opposée à la « politique des structures » (développement de structures viables dans les régions en difficulté, en Bretagne en particulier), car elle ne ferait qu'accroître les tendances à la surproduction. »

2) Elle propose de « geler » le tiers du territoire cultivable français d'ici à 1985; soit 11 à 12 millions d'hectares appartenant à des exploitations de moins de 20 hectares : « Il convient de soustraire ces terres à la production pour éviter qu'elles ne soient rassemblées en exploitations agrandies et ne concourent à l'aggravation de la surproduction. »

3) Les aides économiques pour aider des agriculteurs qui ne sont pas compétitifs à le devenir « ne devront plus être dispensées qu'à une petite minorité de ceux qui estiment avoir vocation à devenir compétitifs ». La vocation ou les moyens? Au total, le nombre des exploitations devra passer de 1,5 million à 250 000, leur taille moyenne de 20 à 80 ha et la population active agricole diminuerait de 3 millions à 600 000 - 700 000 actifs, tout ceci dans les quinze années à venir.

4) Enfin un million d'exploitants âgés

seront dégagés de l'agriculture grâce à des aides sociales, du type I.V.D. (le montant de l'indemnité viagère de départ varie actuellement de 1500 F par an pour un célibataire à 3000 F par an maximum pour un ménage de vieux agriculteurs : de quoi se retirer en toute quiétude et avoir ses vieux jours assurés!), tandis que « 105 000 à 135 000 emplois devront être au minimum créés chaque année entre 1969 et 1985, dans les industries et activités tertiaires, afin de reclasser les agriculteurs. » Notons que de 1962 à 1968, le rythme de création de ces emplois a été de... 65 000 par an seulement : le reclassement risque de se faire surtout dans le chômage... Rappelons également ce que déclarait la même Commission Vedel il y a quelques mois, en réponse au Plan Mansholt : « Les perspectives portant sur le rythme de création des emplois non-agricoles en France ne permettent pas de considérer avec réalisme l'avènement de l'agriculture industrielle d'ici à 1985 »!

## L'AGRICULTURE BRETONNE, PREMIERE VISEE

Si une région agricole doit se sentir particulièrement visée par ces mesures et ces propositions, c'est bien la Bretagne. L'agriculture bretonne est en effet, de toutes les régions de l'hexagone, celle où le « secteur social » est comparativement le plus important, celle qui compte le plus de petites exploitations en chiffres absolus, celle aussi où les exploitations de moins de 20 ha visées par le rapport Vedel représentent le plus fort pourcentage de la surface agricole (62 % — cf. la carte ci-jointe), celle enfin qui compte le moins de grandes exploitations (à peine 50 exploitations de plus de 100 ha pour les cinq départements, pour 25 000 en France; six départements seulement comptent moins de 10 % d'exploitations de plus de 30 ha : les cinq départements bretons et la Manche; les exploitations de plus de 50 ha recouvrent moins de 2 % de la superficie agricole en Bretagne, contre 32 % pour la moyenne française et 80 % dans la région parisienne). Ajoutons à cela les handicaps liés à la vétusté ou à l'absence d'infrastructure et la charge que représente de plus en plus directement pour l'agriculture le sous-développement global de la Bretagne, et l'on comprendra sans peine quelles menaces pèsent sur notre agriculture : n'est-elle pas déjà classée, dans l'esprit de ceux qui nous gouvernent, et avec elle l'ensemble de notre pays, comme « inapte au service de l'économie »? Comment s'étonner dès lors d'une mesure comme celle qui vient de toucher le Centre de Recherche de l'I.N.R.A. (Recherche Agromotrice) de Rennes : réduction des crédits de 20 à 50 % et blocage de tout recrutement en 1969 et 1970. Alors que la Mission Régionale de la Région de Bretagne, affirmait en juin 1969, dans son rapport sur les grandes orientations du VI<sup>e</sup> Plan, l'urgence nécessité de la création de plusieurs stations de recherche, le gouvernement étouffe tout développement. « Que veut-on? — s'interroge l'intersyndicale de l'I.N.R.A. — que la Recherche et donc l'avenir des agriculteurs dépendent essentiellement des grandes sociétés privées? » Ou plus simplement, n'a-t-on pas déjà fait le choix, le choix de la liquidation de l'agriculture bretonne? le choix d'une agriculture capitaliste concentrée dans les régions les plus riches? Et si l'agriculture, clé de voûte de l'économie bretonne actuelle, doit disparaître, à quoi bon se préoccuper de développer les autres secteurs, et en particulier les activités industrielles?

Que l'on ne vienne pas prétendre que notre agriculture est sclérosée et incapable de se moderniser. De toutes les régions de l'hexagone, c'est elle qui, depuis quinze ans, a fait les plus gros efforts de modernisation et c'est en Bretagne que le taux de croissance de la production agricole a été le plus élevé. Les chiffres officiels le prouvent : de 1950 à 1965, la valeur de la production par hectare de surface agricole utile est passée de l'indice 100 à l'indice 445 (+ 345 %), alors que pendant le même temps, l'indice français passait de 100 à 334 seulement (+ 234 %); en 1966, la valeur de la production agricole brute à l'hectare de s.a.u. était en Bretagne de 1550 F pour une moyenne française de 940 F, et donc 65 % supérieure en Bretagne (le résultat par actif demeurerait cependant inférieur de 14 % — 920 F par actif contre une moyen-

ne de 1070 F pour la France — ce qui pose le problème social).

## VERS UN CAPITALISME EFFICACE

Il serait démagogique de prétendre conserver toutes les exploitations actuelles et stopper l'exode agricole. La transformation de l'agriculture et la diminution de la population agricole sont inéluctables et liées à l'accroissement de la productivité. Cette évolution est même nécessaire si l'on veut résoudre le problème social posé par une partie de l'agriculture bretonne, car l'exploitation familiale c'est encore bien souvent « l'exploitation de la famille », un très faible niveau de vie, des conditions de travail inhumaines et un confort inexistant.

## Mais nous refusons :

— une politique libérale régie par la loi de la jungle, qui condamne les pauvres et les plus défavorisés, et écrase les laissés pour compte et les « marginaux »;

— une politique du capitalisme efficace dirigée par le seul moteur du profit et qui, sous couvert de progrès et de rentabilité, ne fait aucun cas des problèmes humains et sociaux, considérations jugées d'ordre « moral » et qui freinent la marche au progrès;

— une politique sans finalité dont le seul mot d'ordre est la course sauvage à la compétition sans fin, qui précipite les hommes dans la spirale du progrès pour le progrès et de la consommation pour la consommation. Pour déboucher sur quoi en définitive?

— une politique qui accentue les inégalités entre individus et entre régions; engendre la richesse pour les uns, la pauvreté pour les autres; transforme le pays en désert humain d'un côté, en zones de surconcentration des hommes, des productions et des capitaux de l'autre;

— une politique d'inspiration malthusienne repliée sur elle-même, qui ignore délibérément les nations affamées et sous-développées du Tiers-Monde, qui profite de l'anarchie du marché mondial, domaine du dumping et de la spéculation entretenus par les pays riches au détriment du Tiers-Monde et des régions périphériques sous-développées;

— une politique qui condamne la Bretagne à n'être, dans un premier stade, qu'un réservoir de main-d'œuvre et de capitaux, et ultérieurement un pays vide et mort qui ne reprendrait une vie artificielle que le temps des vacances.

## EXIGENCES ECONOMIQUES OU EXIGENCES HUMAINES?

Nous refusons un économicisme simpliste d'essence libérale, selon lequel le progrès exige la disparition des régions périphériques et selon lequel développer ces régions pauvres serait anti-économique. Certains n'hésitent pas en effet, à s'élever contre « un gaspillage d'argent (la politique des structures) qui n'aboutit qu'à créer des tensions révolutionnaires dans des régions agricoles qui, si elles restaient à l'écart de l'effort de développement, en connaîtraient moins »! F.H. de Virieu (*Le Monde*), parle de « l'agriculture bretonne que sa volonté de progrès a conduite dans une impasse... » mais cette impasse n'est pas liée à des contraintes économiques, comme il le laisse entendre; elle est politique. L'économiste rural J. Chombart de Lauwe, écrit de son côté : « L'industrialisation de l'agriculture exige la localisation de cette activité dans les zones qui ont le plus de potentialités de toute nature, et pas seulement agricoles. Est-il alors possible de rénover l'économie agricole de zones composées par les quinze départements les plus pauvres de France? (l'auteur fait ici allusion aux zones de rénovation rurale dont, on le sait, la Bretagne fait partie). Cette conception de l'aménagement du territoire dans le domaine agricole est donc purement politique et parfois un peu démagogique... » Et voilà : Réclamer le développement de la Bretagne relève d'une conception « morale » et est profondément anti-économique, voire démagogique, à l'heure de la nouvelle société industrielle; Bretons, soyez donc raisonnables, c'est dans votre intérêt que l'on vous déporte! Les milliers de Bretons obligés de s'expatrier apprécieront ce genre de déclarations. Puissent-ils aussi être nombreux à en tirer la conclusion : dans notre société capitaliste, l'homme est au service de l'économie et est déplacé comme un pion, pour assurer le plus grand profit à une minorité. Peu importe qu'il veuille vivre en Bretagne ou non. Mais la recherche de son bonheur? la satisfaction de ses aspirations personnelles? Mais voyons, ces préoccupations « morales » ne doi-

(Suite page 6)

« LE CONTINENTAL » BAR - RESTAURANT  
21, boulevard de la Liberté - RENNES - Tél. 30.77.73  
SPÉCIALITÉ DE COUSCOUS — SALLE POUR REPAS D'AFFAIRES

# UNE SCANDALEUSE RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministre de l'Éducation nationale, Olivier Guichard, s'est félicité ces derniers temps des conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée scolaire. Situation satisfaisante, affirmait-il. On connaît cette propagande officielle. Depuis onze ans, le régime se décerne chaque année, au moment de la rentrée scolaire, puis universitaire, un certificat d'autosatisfaction. Le bilan de la rentrée est pourtant très lourd, une fois de plus.

## DANS LES MATERNELLES ET LE PRIMAIRE

Le ministre de l'Éducation nationale a des ambitions pour la rénovation du primaire. Ne veut-il pas, selon ses dires, réformer substantiellement le primaire par le tiers-temps pédagogique que l'on nous a présenté avec force louanges à la télévision ? Mais encore faut-il avoir les moyens de mettre en œuvre ses ambitions. Or la plupart des écoles, pour réaliser le tiers-temps, n'ont pas les installations nécessaires : l'éducation physique devra se faire dehors qu'il pleuve ou qu'il gèle.

Si encore le corps enseignant était assez nombreux. Hélas ! A l'école maternelle de Tourous, à Landerneau, sur 192 enfants inscrits, les 176 régulièrement présents sont répartis en quatre classes avec les effectifs de 32, 34, 45 et 65 ! Et il n'y a que trois maîtresses. La directrice envisageait d'instaurer au 1<sup>er</sup> octobre la classe à mi-temps pour les moins de 4 ans. Seule façon, non de résoudre le problème, mais de le contourner.

Dans l'ensemble du Morbihan, la situation du primaire est aussi précaire. Dès le mois de février dernier, la section morbihannaise du S.N.I. (Syndicat National des Instituteurs) avait signalé les difficultés des écoles maternelles et primaires du département. Le Comité technique paritaire réclamait 21 postes nouveaux pour l'enseignement maternel et 51 pour l'enseignement élémentaire. Dans ces deux secteurs, aucune création de poste n'a été accordée.

Cependant à l'intercommunale de Port-de-Carhaix, une maîtresse se trouvait à la tête d'une classe sans élève. Dans cette école, en effet, la plus élevée des deux classes, celle du cours moyen première et deuxième année, ne recevait à la rentrée que cinq élèves. Puis le groupe se réduisait à deux et enfin, un peu plus tard, plus aucun élève ne se présentait. Ils avaient tous cherché place ailleurs. L'enseignement, dans bien des zones rurales, est à réorganiser complètement sur de nouvelles bases géographiques. Les transports scolaires, qui permettaient de regrouper les petites écoles, non viables, sont malheureusement terriblement insuffisants.

## DANS LE SECONDAIRE

Dans les lycées, les collèges d'enseignement général (C.E.G.) et les collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.), il manque une multitude de professeurs et de surveillants, les locaux sont trop petits ou manquent de matériel.

A Brest, le tableau est très sombre. Par suite de la fermeture de classes de fin d'études primaires, les candidats aux classes de quatrième pratique étaient très nombreux cette année. A cause du manque de locaux, de matériel et de personnel spécialisé, en particulier au C.E.S. de Pen-ar-C'hleuz, il n'a pas été possible de les accueillir tous. Des élèves se sont retrouvés à la rue. Imagine-t-on le drame de ces jeunes, à peine adolescents, se retrouvant brusquement hors de l'école, sans débouché, sans avenir. Malheur aux faibles, malheur aux pauvres. C'est la loi de la jungle qui élimine sur la route des études ceux qui n'ont pas d'appui. La plupart des établissements scolaires brestois sont sous-équipés ou pas équipés du tout en matériel d'éducation physique : au lycée de Saint-Marc, pas de gymnase, pas de vestiaire ; au C.E.S. de Pen-ar-C'hleuz même situation. Dans la branche des sciences physiques, les conditions sont difficiles ou impossibles : au lycée mixte de Kérichen, où les classes de seconde ont des travaux pratiques à partir de cette année, les salles seront occupées de 8 h à 18 h ; dans ces

conditions, comment les aides de laboratoire pourront-ils préparer leur matériel ? Les postes de censeur et de principal n'étaient même pas pourvus, lors de la rentrée, au lycée de Saint-Marc : l'emploi du temps et autres tâches administratives n'étaient donc pas réalisés pour l'arrivée des élèves ; dans une telle situation, comment créer un climat favorable au travail ? Au C.E.S. de Saint-Marc, il n'y avait pas non plus de directeur, ni de secrétaire d'intendance. Le lycée Amiral-Ronarc'h avec ses 900 élèves, manquait lui aussi de censeur. Il reste beaucoup trop de classes surchargées à Brest : au lycée mixte de Kérichen, le maximum de 40 élèves est dépassé dans les trois terminales « D » ; au C.E.S. de Kérichen, presque toutes les classes atteignent l'effectif maximum de 35 élèves, et certaines le dépassent. Des professeurs et des surveillants manquaient un peu partout pour la rentrée : à l'internat des filles de Kérichen, il y avait dix postes de maîtresses d'internat pour onze dortoirs, tandis qu'il manquait un professeur de philosophie au lycée de l'Harteloire, un professeur de sciences économiques au lycée Saint-Marc, un professeur d'anglais au lycée technique de filles de Kérichen, et dans beaucoup d'écoles des professeurs de technologie.

Une telle carence de l'Éducation nationale explique bien la grève des surveillants généraux, le jour même de la

## IFFIG



— Iffig, en bon citoyen, a une absolue confiance en notre Marine Nationale (« Honneur et Patrie ! »).

— Il n'a pas voulu croire les racontars qui circulent ici et là : ne dit-on pas que cette Marine, sans doute à court de bateaux (les crédits militaires sont tombés si bas) a pris contact avec l'équipage de l'Enez Eussa pour faire transporter à Quessant des machines à laver !

— La requête, a-t-on dit à Iffig, aurait paru étrange et les Quessantins, méfiants comme ils sont — et mauvais Français avec ça — auraient voulu en savoir plus long.

— Ils auraient alors appris que chacune des « machines » pesait plus près de quatre tonnes que de cent kilos !

— Iffig a été étonné d'apprendre que les matelots auraient refusé les honorables propositions de notre illustre Marine.

— Il se demande, mais ça n'a sûrement rien à voir, où en sont les préparatifs secrets d'installation de l'héliport militaire.

Honneur et Patrie !

rentrée. Et pourquoi des nominations de professeurs et de surveillants ont-elles été faites après la rentrée ?

A Landerneau, dans le service d'internat, alors que les effectifs sont passés de 566 à 620 internes, le nombre des surveillants est tombé de 25 à 21, ce qui oblige chacun d'eux à assurer 11 ou 12 heures supplémentaires par semaine pour faire fonctionner le service normalement.

Dans les Côtes-du-Nord, une situation absolument pitoyable à Rostrenen : au C.E.G. des garçons, un seul surveillant pour 250 internes, et au C.E.G. des filles une seule surveillante pour 350 internes ! Le Conseil des parents d'élèves des écoles publiques de Rostrenen, pour protester contre des abus si criants, maintenait à la rentrée l'ordre de grève donné le 11 juin. Suivie à 100 % (1 000 personnes) à l'assemblée générale du 16 septembre, elle ne devait cesser que le 18 septembre, après que l'administration eut accepté de nommer deux surveillants supplémentaires par établissement. De leur côté, à Merdrignac, 350 parents d'élèves lançaient une grève pour obtenir de meilleures conditions de scolarité à leurs enfants.

Dans l'Ille-et-Vilaine, les C.E.G. et les

C.E.S. ruraux sont absolument délaissés. Au 1<sup>er</sup> octobre, voici la situation. A Guichen, il manque un maître en quatrième pratique ; à la rentrée d'ailleurs, une soixantaine d'élèves avaient été renvoyés chez eux parce qu'alors aucun instituteur n'avait été nommé pour assurer les cours aux 27 élèves de la cinquième de transition et qu'en quatrième pratique, 55 élèves s'étaient présentés pour un seul enseignant. A Bain-de-Bretagne, tant que le C.E.S. prévu sur des fonds d'urgence n'est pas construit, l'enseignement est dispensé dans des bâtiments vétustes ; 30 heures de surveillance ne sont pas assurées ; par suite de l'étalement du ramassage scolaire, certains enfants arrivent une heure avant les cours et repartent deux heures après la fin des classes ; une classe de quatrième pratique est sans maître. A Janzé, il y a 107 élèves en quatrième et troisième pratiques et deux professeurs seulement. A Saint-Aubin-du-Cormier, deux postes nouveaux étaient prévus, un seul a été créé ; en classe de transition, s'il y a deux maîtres pour 48 élèves, ce qui est satisfaisant, il n'y a malheureusement pas de local. Au C.E.S. de Combourg, il n'y a pas de surveillance pour l'internat des filles, ce qui fait que les élèves ne sont pas surveillées la nuit. A Saint-Brice-en-Coglès, l'effectif est passé de 173 à 262 élèves avec un professeur en moins en classe de transition ; il manque deux professeurs de lettres et deux maîtres d'externat. A Pleine-Fougères, il manque un professeur en classe pratique. A Saint-Aubin-d'Aubigné, des classes sont en construction ; il y a par rotation trois classes dont les cours sont donnés... dans la cour ! Au C.E.G. de Liffré, il manque quatre salles ; 79 heures d'enseignement ne sont pas assurées ; deux classes de quatrième pratique ont lieu sous le préau ; en sixième de transition, c'est une remplaçante qui fait la classe à 39 élèves ; devant un tel état, les parents d'élèves des classes pratiques et de transition de ce C.E.G. signalaient le 20 septembre que si dans un délai de quinze jours, il n'y avait pas d'amélioration, ils étaient fermement décidés à se présenter massivement à Rennes, auprès des autorités responsables.

## LES C.E.G., PARENTS PAUVRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les C.E.G., depuis qu'ils existent, ont toujours été délaissés par rapport aux lycées. Le tableau qui précède est tristement éloquent à cet égard. Les C.E.G. servent souvent à recueillir les élèves qui ne peuvent se payer le lycée ou qui en ont été rejetés. Les grèves des parents d'élèves de Rostrenen et de Merdrignac ont montré devant l'opinion les difficultés générales des C.E.G.

Il est à noter par exemple que les directeurs des C.E.G. sont bien trop souvent écartés de tâches matérielles et administratives, ce qui les empêche de participer pleinement à la vie pédagogique de leur établissement, de bien suivre le travail de leurs élèves. Ils sont des bons à tout faire qu'on use jusqu'à la corde. Combien de directeurs de C.E.G. sont décédés depuis quelques années en pleine activité ou dont la santé a été gravement altérée par un travail et des responsabilités qui les mobilisent 24 heures sur 24, jeudi et dimanche compris, et qui les privent de toute vie de famille. C'est pourquoi on ne trouve plus de candidat pour la direction des C.E.G.

## LES LICENCIEMENTS IRREGULIERS DE SURVEILLANTS

Un bon nombre de surveillants d'externat et de maîtres d'internat déjà placés l'an dernier ont eu, quelques jours avant la rentrée, la douloureuse information qu'on avait mis fin à leurs fonctions. Le motif invoqué était qu'ils avaient réussi récemment leur examen de licence et que ce grade ne leur permettait pas d'exercer la fonction de surveillance. C'était bien la première fois, semble-t-il, qu'ils entendaient parler de ce règlement. Mais dans un communiqué le S.G.E.N. (Syndicat Général de l'Éducation Nationale, affilié à la C.F.D.T.) affirmait : « Après étude des textes statutaires, le bureau académique (du S.G.E.N.) n'a trouvé aucun passage

permettant de prendre une telle décision. Tout maître d'internat ou surveillant d'externat « stagiaire » satisfaisant aux conditions de succès aux examens exigées par l'article 2 du décret du 11 mai 1937, ne peut être muté que sur sa demande, dans l'intérêt du service ou sur sanction à la suite de comparution devant le Conseil de discipline. A plus forte raison, il ne saurait être licencié sans raison valable. »

Dans le seul département du Finistère, une cinquantaine de surveillants ont été de la sorte frappés de licenciement. Pour la plupart, c'était la catastrophe : pas d'emploi, des difficultés financières, des études interrompues. Certains d'entre eux se firent inscrire immédiatement dans des bureaux de chômage, attendant des jours meilleurs.

Dans la journée du 16 septembre, sous la pression des protestations, la situation évoluait. Ainsi des maîtres d'internat et de surveillants d'externat, titulaires de la licence d'enseignement, étaient avisés que des postes de surveillance étaient mis à leur disposition dans des villes autres que celles de leur première affectation, avec ordre de se rendre sur place immédiatement. Or le rectorat avait affirmé que les titulaires de la licence d'enseignement ne pouvait effectuer la fonction de surveillance. Alors serait-il en contradiction avec les textes de loi ? On n'a pas l'habitude de voir les serviteurs dévoués de l'Etat contredire leur règlement.

Les surveillants, comme tout le monde, aspirent à la sécurité de l'emploi. Il est inadmissible qu'on les ait plongés dans l'inquiétude du chômage avant de leur donner de nouveaux postes ailleurs, avec tous les tracés que cela suppose.

## L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

En août, les associations des parents d'élèves des lycées agricoles de Bretagne se réunissaient au lycée agricole de Kermélien - Guingamp pour faire le point. Sombres perspectives. Est particulièrement préoccupant le sort des jeunes gens qui, titulaires du brevet de technicien agricole (B.T.A.), désirent préparer le diplôme de technicien supérieur (T.S.). Sur 136 candidatures, seules 25 ont été retenues ! et uniquement par manque de places !

Quatre lycées agricoles fonctionnent dans la région de programme Bretagne : un dans chaque département (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Celui d'Ille-et-Vilaine, « les Trois-Croix » à Rennes, a le privilège de posséder une classe de techniciens supérieurs : 25 élèves. Automatiquement les 136 reçus, cette année au B.T.A. visèrent cette classe ; 111 ont été éliminés.

Inutile de dire qu'une profonde amertume règne dans les associations de parents d'élèves qui nourrissent une grande estime à l'égard des lycées agricoles, certes nouveaux venus dans le domaine de l'en-

Rue Sainte-Thérèse B A R  
— Quimper —  
« CHEZ MICHOU »  
Cadre breton • Ambiance sympathique  
Disques (bretons - jazz - variétés)  
CHOUCHENN

seignement technique, mais qui avaient su s'imposer rapidement par leur valeur.

Et pourtant des possibilités existent au lycée agricole de Guingamp pour ouvrir une classe de T.S. sans qu'il en coûte le moindre sou à l'Etat. Les installations sont prêtes : elles proviennent d'une classe qui n'a pas été ouverte ; et des professeurs qualifiés sont disponibles. Cette classe ne serait en aucun cas, assure-t-on, une charge pour l'établissement. Dans ces conditions, qu'attend le ministre de l'Éducation nationale pour donner le feu vert ? Ce serait permettre à d'autres jeunes gens de conserver l'orientation

(Suite page 5)

# L'AFFAIRE DONVAL

(Suite de la page 1)

ordre dans l'usine, dit aux ouvriers licenciés : « Aussi je vous dispense de reprendre le travail lundi », sans respecter le préavis.

Le Comité d'entreprise ayant pris position contre le licenciement, Donval avait soumis la décision à l'arbitrage de l'Inspection du Travail, mais, au même moment, il envoyait les lettres de licenciement et l'Inspection du Travail lui répondait déjà pour donner son accord !

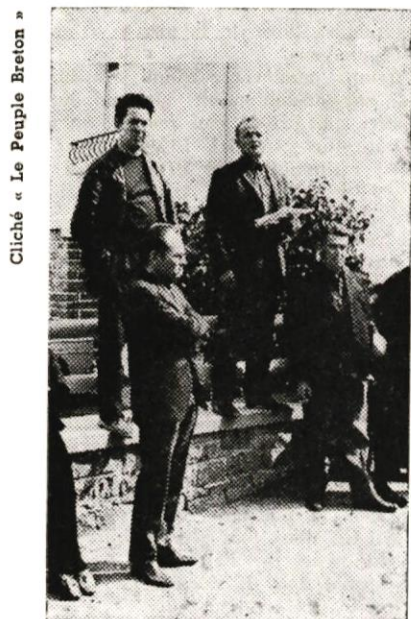
## LES RAISONS DU PATRONAT

Les éléments d'information donnés par Donval ne semblent pas solides. Certes, il y a un trou qui varie entre 50 millions et 70 millions d'anciens francs depuis quelque temps (cette information a été fournie par M. Gall, maire de Rosporden lors du meeting du 5 septembre 1969 à Rosporden).

Donval invoque aussi le fait qu'il n'avait pas d'ouvriers d'élite, que les coûts de transport étaient trop chers...

## LA SITUATION ACTUELLE ET LES RESULTATS

A l'heure actuelle, l'usine de Lorient est fermée. 63 ouvriers sont licenciés à Rosporden.



Un responsable syndical s'adresse aux ouvriers des Ets Donval

Cliché « Le Peuple Breton »

La reconversion n'est pas prévue. Il n'y a pas eu de respect de la garantie de l'emploi : ni Donval, ni la préfecture ne proposent quoi que ce soit. C'est l'extension du chômage.

Lors du meeting du 5 septembre 1969 à Rosporden, les travailleurs de Rosporden et de la région, après avoir entendu les explications des responsables syndicaux, ont adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle :

- ils s'élèvent avec indignation contre les licenciements ;
- ils exigent la reprise du travail ;
- ils demandent l'ouverture de discussions pour la garantie du plein emploi.

## LES RESPONSABILITES

Elles sont au niveau du gouvernement et du patronat. Le patronat a violé les dispositions légales à l'égard du Comité d'entreprise :

— La loi du 18 juin 66 : le Comité d'entreprise est obligatoirement informé et consulté sur l'organisation, la gestion, la marche de l'entreprise, sur le gonflement et la réduction des effectifs. Il doit être consulté en temps utile sur la compression des effectifs et donne son avis à l'Inspection du Travail. Le Comité est aussi consulté sur les bénéfices... et bien sûr le déficit.

— L'accord national interprofessionnel de juin 1968 concernant la garantie du plein

emploi... engageant les industriels l'ayant signé : or Donval l'a signé.

— L'accord du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi, article 12 : s'il y a des décisions de restructuration, le Comité d'entreprise doit être consulté... Il y a un délai d'information.

Or, le préfet du Finistère était au courant des difficultés depuis février 1969, l'Inspection du Travail depuis mai-juin 1969. A cette époque, les discussions avaient seulement lieu à ces échelons.

Le gouvernement a appliqué une politique déterminée de réduction de l'emploi, d'abord à Hennebont, puis en aidant à créer une situation malsaine, déjà condamnée, rappelons-le, par le Comité de défense des Forges d'Hennebont.

Gouvernement et patrons voudraient faire oublier mai 68.

Que peuvent à l'heure actuelle, les syndicats ? Obliger un patron à respecter la loi ? C'est la voie dans laquelle ils se sont engagés bien sûr... Cela ne change rien au fait que beaucoup d'ouvriers licenciés des Forges d'Hennebont, même reclassés, ont été brimés dans leur salaire, et qu'aujourd'hui, dans beaucoup de familles, à Lorient et à Rosporden, on ne sait pas de quoi demain sera fait.

Le prolétariat breton continue à payer son lourd tribut au capitalisme et à la politique du gouvernement français.

P.H. PRUNET

# UNE SCANDALEUSE RENTRÉE SCOLAIRE

(Suite de la page 4)

agricole qu'ils ont choisie et ça permettrait de ne pas compromettre leur avenir.

## A L'UNIVERSITE

La rentrée universitaire n'est pas effectuée et les problèmes n'ont pas encore éclaté dans toutes leurs dimensions. Nous les verrons prochainement, comme c'est maintenant l'habitude chaque année depuis dix ans.

Cependant des points d'inquiétude sont déjà apparus. Un seul exemple : à la faculté des sciences de Brest, les délégués

des étudiants réunis dans le courant du mois de septembre devaient faire les constatations suivantes : à un mois de la rentrée, on ignorait encore qui assurerait les enseignements de certaines spécialités, comment serait organisé le deuxième cycle de maths, quelles seraient les équivalences.

Abominable bilan, comme l'on voit, de l'ensemble de l'Education nationale. Et pourtant, tout n'a pas été répertorié en ce domaine, loin de là.

JEAN-PAUL GOURMEL.

la Bretagne sans navigation de plaisance serait bien triste en été.

La navigation de plaisance et les activités annexes ont pour conséquence :

- La réanimation de régions en voie de déperissement.
- L'exploitation d'une ressource naturelle de la Bretagne.
- Des loisirs sains pour les jeunes.
- Du travail aux chantiers nautiques de construction et d'entretien.
- Des redevances portuaires.

C'est aux Bretons d'exploiter intelligemment le développement de la navigation de plaisance.

D'autre part, la très grande majorité des plaisanciers qui pratiquent la navigation à voile ne sont pas très riches. Le bateau est souvent acheté à un chantier (souvent breton) à la limite des moyens financiers de l'acheteur (souvent breton).

Je termine ici en espérant que dans les prochains numéros nos points de désaccord iront en se réduisant.

Soyez assurés de toute ma sympathie.  
Signé : Un Breton émigré en région parisienne.

« Je vous envoie mon réabonnement à votre journal en faisant des vœux pour la diffusion de ce mensuel. J'ai reçu « ENBATA » et je souhaite qu'un jour, on inflige aux tortionnaires le slogan « laqad evit laqad, dent evit zent ». Vive la Bretagne socialiste ». (A.R., Saint-Servan).

« Voici mon réabonnement. Soyez assurés de ma meilleure sympathie pour vos actions et pour votre mouvement dans cet idéal qui nous unit ». (L.G., Tahiti).

« Brestois en poste (outre-mer), je reçois depuis l'an dernier votre journal dont le sérieux m'a profondément réconforté. Je n'ai jamais bien ressenti l'état de colonisation de notre Bretagne que depuis que je suis ici, où le problème, s'il se pose en termes parfois différents, est pratiquement le même. Avec mes encouragements, recevez l'assurance qu'à mon retour, je serai des vôtres ». (G.S., Guadeloupe).

« C'est avec plaisir que j'assiste à un nouveau départ du combat breton, auquel vous contribuez beaucoup. En lisant votre mensuel, je découvre de très bons articles qui me montrent la Bretagne sous son véritable aspect qui est certainement déplorable. Aussi je suis heureux de m'abonner à votre journal ». (C.J.Y., Rennes).

« Suivant avec intérêt votre action pour une Bretagne décolonisée et socialiste, je désire m'abonner à votre journal LE PEUPLE BRETON... ». (M.G., Meudon).

« Depuis le numéro 61, c'est-à-dire depuis le début des élections présidentielles, il n'y a plus aucun article de Morvan Lebesque. Est-ce en rapport avec la prise de position politique qu'il a intelligemment et longuement développée dans le CANARD ENCHAINE ? Quoi qu'il en soit, il est regrettable qu'il n'écrive plus dans LE PEUPLE BRETON, car il représente actuellement une personnalité des plus notoires et des plus perspicaces en matière bretonne et même française. Il est dommage que vous ne l'ayez pas suivi.

Je vous prie de croire en la sincérité de mes convictions bretonnes. En fait, nous menons le même combat, même si nos voies diffèrent par moments. Kenavo. ». (Gweltaz Rouzaud, étudiant en Droit).

« Je me souviens des messes auxquelles j'assistais en compagnie de ma grand-mère, il y a plus de vingt ans de cela. Le breton y avait encore une petite place, ainsi d'ailleurs qu'aux pardons magnifiques d'alors. Aujourd'hui, il préside aux messes de Bretagne la même indifférence, le même éloignement qu'à Sarcelles ou ailleurs. Je pense sincèrement que le déracinement linguistique y est pour quelque chose. Qu'est-ce que cette religion de masse ? Qui s'agit-il d'exploiter là ?... Nous devrions faire comme

me le suggérait Mgr Favé, aux Arènes de Lutèce, cette année : les jeunes de chaque commune, de chaque village établiront et feront remplir des pétitions qu'ils porteront au recteur, lequel ne pourrait nier le soutien de ses paroissiens pour avoir au moins une messe sur trois en breton, le dimanche, à défaut du juste droit qui serait de les avoir toutes. Alors est-ce possible ?

Je serais, comme beaucoup de mes amis, heureux de constater qu'à défaut de faire la paix, au moins vous n'étalez pas dans vos colonnes respectives les divergences que vous pouvez avoir avec d'autres militants politiques bretons... (J.C.K., Sarcelles).

« Ayant eu, il y a quelques mois, l'occasion de lire un numéro du PEUPLE BRETON, je suis devenue une fervente lectrice de votre journal. Aussi sans plus tarder, je désire souscrire un abonnement à l'organe de l'U.D.B. que j'ai bien des difficultés à me procurer régulièrement... (M.T.L.C., Plaintel).

# COURRIER DES LECTEURS

J'avais vu dans le numéro 67 de l'excellent « PEUPLE BRETON » la reproduction d'une enveloppe destinée à un habitant de Roazhon, dont l'adresse est rédigée en breton et qui porte la mention « retour à l'envoyeur » appuyée par les motifs « inadmis » et « localité inconnue en Ile-et-Vilaine ». Je me permets de vous livrer à ce propos les réflexions du postier que je suis.

Selon ce qui nous est enseigné en période de formation professionnelle, « En matière de réglementation postale, la loi pour tous est l'Instruction Générale ». Or, il n'existe pas, à ma connaissance de texte interdisant l'envoi de correspondance dont l'adresse serait rédigée en breton. J'invite donc les usagers à qui adviendrait pareille mésaventure, à se présenter à leur bureau d'attache pour y demander, à titre de renseignement, le numéro de l'article de l'Instruction Générale justifiant ce refus de distribution et précisant ce qui est « inadmis ».

Quant à la deuxième mention « localité inconnue en Ile-et-Vilaine », elle relève d'une plaisanterie douteuse et indignée d'un postier, car tout le monde sait que nous faisons à juste titre une gloire de déchiffrer les adresses les plus fantaisistes, ce qui n'est certes pas le cas ! Par ailleurs, cette prétendue ignorance est invraisemblable pour deux raisons :

- 1) Il existe inévitablement des bretonnants dans les services postaux de Rennes ;
- 2) Les mots Roazhon et Breizh ou Roazon-Breiz sont visibles chaque soir sur les écrans du très officiel O.R.T.F. Il est à remarquer d'ailleurs que les deux motifs se contredisent mutuellement : c'est un de trop.

Enfin, je rappelle, dans un autre domaine, que les télégrammes dont le texte est rédigé en breton doivent être acceptés par les services télégraphiques.

Un contrôleur des P.T.T.

J'ai quitté le Finistère après y avoir vécu jusqu'à l'âge de 21 ans. Mes grands parents paternels et maternels étaient des paysans (pauvres) de la Cornouaille, plusieurs de mes oncles le sont encore.

J'ai dû émigrer dans la région parisienne à cause du manque de débouchés sur place. J'ai

dû me débrouiller et travailler beaucoup pour avoir une vie décente.

Je pense avoir le devoir de donner mon opinion sur les problèmes bretons, ces quelques lignes n'ont pas la prétention d'épuiser un sujet aussi complexe.

Après réflexions, voici mon opinion : — Le peuple breton est ignorant des questions bretonnes. Il est, par les quotidiens locaux, la radio, la télévision, poussé vers des sujets futiles et complètement étrangers aux problèmes bretons.

Votre journal est une des rares exceptions à cette règle, il est à souhaiter que votre exemple soit suivi :

— Les buts essentiels à atteindre sont :

1) Le développement économique de la Bretagne par l'industrialisation et l'intensification de l'exploitation de toutes les ressources maritimes.

2) L'éducation et la culture à toutes les couches de la société et en particulier aux jeunes. La diffusion de la culture bretonne (et celtique), le renouveau du prestige de la langue bretonne et son enseignement.

Pour atteindre ces buts, mieux vaut un pragmatisme efficace qu'une doctrine étroite.

Vous avez entrepris une tâche exaltante, une tâche qui nécessitera beaucoup d'intelligence, d'action de propagande, mais aussi la connaissance de la psychologie du milieu (milieu rural en particulier), qui nécessitera enfin beaucoup de prudence et de subtilité.

J'ai lu le numéro 65 et le dernier numéro paru du Peuple breton.

Je suis d'accord avec le contenu de ces deux numéros, sauf sur deux points :

1) Je pense qu'il n'est pas inutile de parler du Vietnam dans votre journal, je suis d'accord avec vous sur ce point, mais votre journal n'est pas épais et il y a tant à dire pour la Bretagne.

2) Dans le dernier numéro (juillet et août), vous évoquez le port de Concarneau, les pêcheurs et les plaisanciers.

Je trouve que vous tombez ici dans la démagogie facile et nuisible.

Les exploités du peuple breton ne sont certainement pas les plaisanciers, pêcheurs et plaisanciers sont tous gens de mer et la plaisance peut apporter énormément à la Bretagne,



tout va bien mieux avec Coca-Cola



# Le Pouvoir et l'Informatique

Il n'y a pas si longtemps, l'informatique était du domaine de la prospective. Elle est maintenant simplement du domaine de la prévision. L'ordinateur a déjà commencé à bouleverser notre vie, mais ce bouleversement ne se fait pas encore au niveau de l'environnement quotidien. Aussi est-il peu visible à l'homme de la rue.

Le point tout d'abord. Dans son Livre Blanc sur les ordinateurs, la Revue « Expansion » de juillet-août 1968 publiait les chiffres suivants (ceux du présent article ne comprennent que les chiffres pour la France, globalement et sans tenir compte de l'origine de ces ordinateurs).

Au 1<sup>er</sup> janvier 1967 : 2.008.  
Estimations : Janvier 1968 : 3.100.  
Prévisions : 1969 : 4.800.  
1970 : 7.200.  
1971 : 10.500.

En ce qui concerne la répartition des ordinateurs en France, cette revue publiait les chiffres suivants au 1<sup>er</sup> janvier 1968 :

Paris et Région Parisienne : 2.300 dont 1.000 dans les sociétés dont l'effectif est inférieur à 200 personnes et 1.300 dans des sociétés dont l'effectif est supérieur à 200 personnes.

Pour la « Province » : 800 dont 100 pour des sociétés de moins de 200 personnes et 700 pour des sociétés de plus de 200 personnes.

70 % des ordinateurs français sont concentrés dans la Région Parisienne. Sur 27 des ordinateurs grands ou super-grands, 22 sont utilisés par l'Etat directement ou par l'intermédiaire des sociétés nationales (1).

En ce qui concerne leur domaine d'application, les chiffres étaient les suivants :

En 1958, 54 % des ordinateurs sont consacrés à la gestion, 45 % au domaine scientifique, 1 % au contrôle industriel.

En 1968 : 80 % à la gestion, 16 % au domaine scientifique, 4 % au contrôle industriel. Prévisions pour 1978 : 73 % à la gestion, 14 % au domaine scientifique, 10 % au contrôle industriel, 3 % à des utilisations diverses.

On voit que le domaine de la gestion est pour longtemps encore le domaine privilégié. Cela conduit à quelques réflexions.

La Gestion opérationnelle est une technique de détermination de solutions optimales, compte tenu d'une situation donnée. Il est évident que ces solutions optimales sont spécifiques de chaque problème et qu'elles sont relatives aux données de base. Il est donc bien évident aussi que plus les données seront précises et complètes, plus la solution sera absolument optimale et liera le chef d'entreprise. Théoriquement, une détermination parfaite épouse exactement la réalité à un moment donné et est cette réalité elle-même. Prenons un exemple concret : un sondage électoral est un essai de détermination du résultat. Mais l'élection elle-même n'est rien de plus qu'une détermination parfaite à partir d'un échantillon parfait.

Que cherche le chef d'entreprise quand il utilise un ordinateur ? Il cherche bien évidemment à rationaliser (2) sa production en fonction du marché (au nom de la rentabilité et du profit dans une économie capitaliste). Plus les données dont il dispose seront précises et complètes, mieux il atteindra son but.

En pratique, à l'heure actuelle, il sera obligé de faire appel (surtout en ce qui concerne les études de marché) à la statistique et la qualité des résultats dépendra en grande partie de la qualité et du nombre des échantillons. Pour une vue d'ensemble, les variables sont si nombreuses que leur collection doit poser des problèmes difficiles.

Idéalement, la solution serait que les données soient non pas recueillies mais imposées par le chef d'entreprise lui-même. On se rend compte que, pour qu'une telle solution soit possible, il faudrait que le chef d'entreprise soit en situation monopolistique. Là est peut-être une des clés du devenir de la politique économique : l'entreprise n'est plus uniquement poussée à l'impérialisme pour des raisons de profit, mais aussi au second degré par des raisons techniques. Pierre Berteaux, dans un petit essai très personnel, *La Mutation Humaine*, écrit, mais sur un autre plan, à propos du planisme : « Il y a au fond du planisme, fatalement, une tendance totalitaire, non point pour des raisons politiques, mais pour des raisons techniques parfaitement valables : le souci de ne pas se tromper

dans ses calculs prévisionnels » (*La Mutation Humaine*). C'est là un fait lourd de conséquences en régime capitaliste car il accentuera la déshumanisation du capitalisme. Ce que l'on commence à voir.

Dans la pratique, les choses sont obligées de se passer différemment. Pour le moment, le chef d'entreprise fait appel à ses propres services administratifs, à des sociétés privées ou à des services d'Etat qui élaborent les données dans le cas des premières ou les livrent globalement dans le cas des seconds. Tôt ou tard, l'Etat sera obligé d'étendre son action. Les variables seront en effet, au fur et à mesure que les processus seront mieux contrôlés, plus nombreuses et plus complexes. Il faudra, pour maîtriser efficacement la conjoncture, mettre sur pied des administrations spécialisées et remodeler des organismes déjà existants comme l'I.N.S.E.E. Les techniques d'enquêtes et de sondages seront diversifiées, descendant de plus en plus dans la rue et devenant peut-être légalement contraignantes.

Il faut bien voir qu'alors, les entreprises ne se gèrent pas sur le plan opérationnel, seront de moins en moins compétitives et disparaîtront. C'est dire que le processus engagé mène à la fusion ou à la concentration. Mais ce n'est pas tout.

Il n'est pas téméraire de penser que le temps viendra où l'Etat disposera de l'ensemble des informations. Il y aura alors une Banque Centrale de l'Information comme il y a une banque centrale financière. On voit le puissant instrument économique et politique que représentera cette nouvelle banque. Il sera aussi efficace de refuser les informations que de couper les sources d'énergie, de manipuler le taux de l'escompte ou de mettre en marche la planche à billets, bref que d'utiliser tous les moyens dont disposent les gouvernements pour influencer la conjoncture. L'Etat sera le grand Dispensateur. L'Etat donc pourra, dans ce contexte, intervenir efficacement en dispensant l'information comme il dispense le crédit (3). C'est à un danger de ce genre, sur un autre plan, que pense J.-J. Servan-Schreiber dans son livre « *Le Défi Américain* », lorsque les Américains ont décidé de stocker les informations sur mémoires.

Bar-Tabac « LE PENALTY »

50, rue Duguay-Trouin  
DOUARNENEZ

Chez Vincent BARIOU - Tél. 2-30

Ses résultats sportifs complets

« Le gouvernement fédéral des Etats-Unis s'est engagé dans une série de programmes, en relation avec les grandes entreprises, pour l'exploitation rationnelle de ces nouveaux modes d'information et d'échanges. Un premier rapport a été fait au président. Ce rapport recommande en particulier que le gouvernement prenne la responsabilité de faire en sorte qu'il existe le plus vite possible aux Etats-Unis, un registre sur ordinateur, un exemplaire de tous les documents scientifiques et techniques qui existent dans le monde. Le rapport recommande également que le gouvernement organise un système national et intégré pour l'utilisation de l'information scientifique et technologique dans les usines et les universités. En dehors de la Présidence, plusieurs autres administrations fédérales, dans les trois dernières années, ont généralisé l'emploi des ordinateurs géants pour emmagasiner les informations et participer aux travaux d'élaboration... Ce que nous envisageons d'ici à 1980, ce sont plusieurs circuits nationaux d'information électronique qui, reliant les grands ordinateurs aux centres individuels, deviendront l'équivalent de ce que sont aujourd'hui les services publics de l'électricité, de l'eau et du gaz, et à des tarifs qui seront du même ordre ». (*Le Défi Américain*).

Or, l'Etat est aux mains de groupes capitalistes. On assistera donc à de nouvelles luttes, plus serrées encore entre ces groupes, pour la main-mise sur l'Etat car les moyens d'asphyxier l'adversaire seront plus efficaces, plus radicaux. A fortiori, ces moyens seront efficaces contre le prolétariat, et cela est grave, car ils ne touche-

ront pas forcément son statut économique. On le tiendra hors de la mêlée et on en aura les moyens.

Le temps peut venir d'une sous-humanité de sur-consumation (1) ; sous-humanité parce que privée sans recours du pouvoir politique essentiel : le pouvoir de décision rationnellement déterminée.

Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas ici de rejeter l'ordinateur en tant que tel. Ce serait absurde. La question est de dénoncer les dangers d'aliénation, d'oppression que représente l'utilisation de l'ordinateur aux mains d'une minorité. La lutte des classes peut prendre une nouvelle tournure : il semble qu'elle se déroulera non plus en termes de paupérisation mais en termes d'aliénation. Il est évident qu'en écrivant ceci, nous n'oublions pas qu'en 1969 la Bretagne, avec ses salariés au S.M.I.G., deux fois plus nombreux que ceux du reste de l'Hexagone, est loin d'être entrée dans la Société de Consommation.

Le capitalisme peut échapper une fois de plus à l'étau de ses contradictions en s'appropriant totalement une nouvelle arme, technologique mais ô combien dangereuse : l'informatique (4). Un néo-capitalisme plus tragique peut naître. Une majorité de plus en plus grande d'individus risque d'être mise à l'écart, court-circuitée des grandes décisions économiques à prendre : l'ordinateur aura décidé pour eux. L'ouvrier risque d'exercer de moins en moins de responsabilités dans la production, tout simplement du fait de la complexité des problèmes qui ne pourront être résolus que sur ordinateur. Dès maintenant, les syndicats doivent prévoir la formation d'hommes compétents, de spécialistes des problèmes économiques. Car il faut avoir présent à l'esprit qu'une économie capitaliste, parmi les solutions optimales (il en existe plusieurs !) fournies par les mêmes données de base, celles qui seront retenues seront bien entendu les solutions de rentabilité maximum pour l'entreprise.

Ce qui est valable pour les individus le sera tout autant pour les groupes humains tels que notre Peuple auquel on a si souvent répété que son pays était pauvre, que, « vu les grands intérêts nationaux » on n'y pouvait rien... et qui si souvent a cru. L'auréole de prestige et d'autorité dont jouiront les ordinateurs étant donné leur haute technicité et leur complexité mêmes ne feront qu'accroître, dans la psychologie collective bretonne surintoxiquée par des « mass media » complices, le caractère d'irréversibilité des décisions de la technocratie parisienne.

Le danger d'oppression intérieure est donc très grand. Il est à craindre que l'Etat ne crée de plus en plus des administrations spécialisées. Dès maintenant, les syndicats doivent prévoir le contrôle de ces administrations, le statut des fonctionnaires qui y entreront... en aucun cas le corps de ces fonctionnaires ne devra être modelé sur le corps de l'armée et de la police.

Si la Gauche Bretonne, derrière l'U.D.B. tire aujourd'hui la sonnette d'alarme, il est souhaitable et urgent que la Gauche française et européenne accorde toute son attention à ce problème qui prendra toute sa mesure dans la décennie qui va s'ouvrir.

J.A. DECOURS.

(1) Il faut souligner la forte implantation parisienne de ces centres de décisions que sont les ordinateurs !

(2) Sans doute est-ce la rationalisation de la production qui a conduit les monopoles capitalistes et centralisateurs à la fermeture d'usines en Bretagne (celle des raffineries sucrières de Chanteny en est la plus évidente illustration). On peut aussi se demander si on a seulement tenté de soumettre à l'ordinateur les problèmes d'ouverture d'usines en Bretagne, prétextant bien entendu la complexité de ces problèmes, ce qui est sans doute vrai mais n'est pas une raison suffisante.

(3) Les Bretons se doivent d'être conscients de cet aversissement, la subordination de leur pays au Pouvoir capitaliste parisien devenant de plus en plus grande.

(4) Au printemps 1967, le gouvernement national-gaulliste a créé un département ministériel parfois appelé Bureau de l'Informatique, ce qui justifie budgétairement d'importants débours. Trop heureux de voir l'Etat une fois encore servir au mieux leurs intérêts, les Monopoles n'ont, en aucune manière, protesté contre cette apparente ingérence dans les affaires économiques.

## LES AGRICULTEURS BRETONS...

(Suite de la page 3)

vent pas avoir cours dans une société industrielle : elles freineraient la marche en avant de l'économie vers... Vers quoi au fait ?

En définitive, l'agriculture bretonne veut se moderniser et évoluer, mais elle refuse de se laisser liquider par les politiques libérales française et européenne. Elle veut se moderniser mais non perdre ses hommes ; si les transferts professionnels, les départs de l'agriculture vers d'autres activités sont nécessaires, ceux-ci ne doivent pas se doubler d'un transfert géographique : les Bretons refusent la déportation collective que prépare le système capitaliste, sous le fallacieux prétexte que ce serait là une exigence du progrès. La Bretagne veut se développer ; elle refuse le pillage systématique dont elle est actuellement l'objet, pillage de ses hommes et de ses capitaux au profit des individus et des régions déjà les plus fortunées. Elle refuse aux capitalistes et aux technocrates à leur service, le droit de la considérer comme un pays économiquement inutile. En un mot, elle refuse de continuer à demeurer la COLONIE qu'elle est actuellement. Avant qu'il soit trop tard.

### VERS UNE REPRISE DE L'AGITATION PAYSANNE ?

Face à ces menaces de plus en plus précises du système capitaliste, quelle est l'attitude du syndicalisme agricole ? Au niveau des états-majors nationaux, c'est l'attentisme : on déclare que les prises de position gouvernementales ne sont que des « généralités », alors qu'elles marquent d'une façon très nette l'abandon de la politique des structures. Pourquoi cette attitude ? Parce que la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A., dirigés par la droite libérale ou moderniste, représentent, au niveau hexagonal, ceux qui font déjà partie ou ceux qui ont bon espoir de faire prochainement partie de l'agriculture dite de compétition. Ceux-ci ne sont en aucun cas solidaires des agriculteurs des régions défavorisées ; il suffit pour s'en convaincre de rappeler le refus que viennent d'opposer toutes les organisations agricoles de la région parisienne (les centres départementaux des jeunes agriculteurs en tête), de participer à l'organisation du marché des produits avicoles : ces organisations agricoles ont en effet refusé de payer les taxes para-fiscales prévues pour rationaliser le marché, ceci parce que leur proximité géographique, à la fois des matières premières (céréales) et des lieux de consommation, leur permet de se passer de cette rationalisation ; bien mieux, une organisation efficace du marché nuirait à leurs intérêts, les empêcherait de mener à bien leurs visées expansionnistes : où l'on voit ce qu'il en est en réalité de l'unité de l'agriculture !

La décision du conseil national de la F.N.S.E.A. de faire du 17 octobre une  *Journée nationale d'action*  ne doit pas faire illusion : il s'agit pour elle uniquement de se donner bonne conscience, en ayant fait semblant d'organiser quelque chose ; l'unité du syndicalisme vaut bien une manifestation, surtout une manifestation des plus traditionnelles dont on ne sait trop quel est l'objet !

En réalité, il s'agit pour elle de chercher à court-circuiter à la fois son aile gauche, représentée par les fédérations « contestataires » de l'Ouest, c'est-à-dire en fait essentiellement bretonnes (F.R.S.E.A.O. et C.R.J.A.O., dont l'analyse et les positions sont réelles politiques) et le M.O.D.E.F. qui, de plus en plus, peut rallier la masse des exploitants familiaux laissés pour compte.

Finalement, vers quoi s'achemine-t-on ? Vers une manifestation traditionnelle, inefficace et voulue telle par les grandes organisations nationales. Les agriculteurs bretons ne se sentent que peu concernés par un combat mal engagé et ambigu, à moins qu'ils n'en redéfinissent le sens. A plus long terme, tandis que la lassitude et la résignation semble gagner un nombre croissant d'agriculteurs âgés (ce qui n'exclut pas que l'on assiste dans quelques années à des manifestations d'anciens exploitants « bénéficiaires » d'une I.V.D. dévaluée), il est plus que vraisemblable que se développent des mouvements de « desperados » paysans, des actions « sauvages », des protestations spontanées contre les accapareurs de terre, les industriels intégrateurs, les non-agriculteurs contrôlant des ateliers de production de type industriel et surtout contre le gel de milliers d'hectares au détriment d'agriculteurs qui en manquent... Combats d'arrière-garde et sans espoir ? Oui, si ne se réalise pas parallèlement un  *front commun paysans-ouvriers* , seul capable de poser le problème dans toute sa dimension et de remettre efficacement en cause le système actuel et sa politique de liquidation.

C. CANEVET.

# LE CENTENAIRE d'Émile MASSON

Le centenaire de la naissance d'Émile Masson — que nous évoquons avec quel retard ! — a été fêté discrètement célébré par la Bretagne : c'est dire que tout est à découvrir chez cet homme étonnant dont on se contente habituellement d'exploiter quelques phrases de son fameux *Antée* ou *les Bretons et le socialisme*. Un long article très documenté ayant été consacré à sa vie dans notre journal (1), nous voudrions ici plutôt évoquer brièvement ce que fut selon nous l'importance de la personnalité et de l'œuvre d'Émile Masson, *Brenn* comme il signait la plupart de ses écrits.

Beaucoup de ceux qui l'ont connu disent que sa meilleure œuvre, c'est sa correspondance, et, sans rabaisser ses écrits, c'est un peu vrai : saisir Masson, c'est le voir à travers sa quête inlassable de la grandeur humaine, cette recherche du « héros » que fut sa vie ; c'est le voir dans ses liens avec Romain Rolland, Pierre Monatte, Charles Péguy, Julien Lemordant, Alfred Rosmer, Jean Grave, directeur du journal anarchiste *les Temps Nouveaux*, Marcel Martinet, rédacteur à *l'Humanité*. A travers ces lettres, comme à travers ses livres on y décèle même une

prochables Français, se précipitaient sur la ligne bleue des Vosges. Avec le noyau infirme groupé autour de Romain Rolland, Pierre Monatte, Masson refuse de s'incliner devant les hulements de haine qui déferlent de part et d'autre du Rhin. La II<sup>e</sup> Internationale venait de mourir en août 1914, mais quelques-uns restaient pour sauver l'avenir : Masson salua la Révolution d'Octobre comme la naissance d'une ère nouvelle, car il avait bien mesuré où était la véritable bataille.

Il n'était pas cependant un homme de parti, n'avait pas rejoint les socialistes unifiés, et n'eut certes pas rallié les partis de la III<sup>e</sup> Internationale. Il était socialiste, un peu empêtré dans un individualisme dépassé par son temps, mais inaltérable. Il faut rappeler que de 1907 à 1907, avait existé une Fédération socialiste de Bretagne animée par le guesdiste Charles Brunellière (2), profondément convaincu que le socialisme triompherait en Bretagne par la pleine manifestation de la spécificité du peuple breton : Brunellière comme Masson furent de courageux précurseurs, face à ceux qui croyaient que le socialisme triompherait par l'effacement des particularités nationales et culturelles, qu'ils confondaient avec les exaltations nationalistes, chauvines et impérialistes. Le XX<sup>e</sup> siècle leur a donné raison, avec le combat immense entrepris par la libération du Tiers Monde, et qui se continuera par la destruction des forces impérialistes en Europe même, à travers la libération des peuples comme le nôtre.

Masson vint lentement à la conscience pleine de l'existence de notre peuple, et c'est son amour de l'universalisme qui l'y conduisit ; et lorsque la dernière partie de sa vie est profondément attristée par

1869-1969

sorte de correspondance muette avec Tolstoï, Renan, Kropotkine, Reclus, Nietzsche, Whitman, Carlyle : tous ces noms de ses auteurs vénérés disent bien toute la volonté universaliste de Masson, et son idéal de liberté.

De son œuvre, tout reste à découvrir en Bretagne. De la dizaine de livres publiés lors de sa mort en 1923, seul *Antée* est lisible grâce à une réédition par la revue *Ar Vro*. Pourtant, on aimerait trouver *Le Livre des Hommes*, *L'Utopie des îles bienheureuses*, *Yves Madec* et d'autres. Et de ce qui est resté inédit, il y a ce *Korrig*, roman que Masson écrivit en 1908 au moment où il prenait conscience du destin national de la Bretagne, et que l'on crut longtemps resté inachevé, les *Notes écrites pour mes Fils pendant la guerre*, et les innombrables poésies qu'il écrivit, des romans, des nouvelles.

Comme tant d'écrivains et d'artistes victimes du silence qui pesa si longtemps sur la Bretagne, Masson, dans sa renaissance, augure bien de notre époque où les Bretons commencent à se rappeler qu'ils ont un pays, leur pays.

Pour nous, socialistes (et sans chercher une quelconque « annexion » car il appartient à tous), Émile Masson représente une entreprise particulièrement importante et audacieuse au début du XX<sup>e</sup> siècle. Près de renaître avec une force étonnante, la conscience bretonne avait alors atteint son point le plus bas et les Bretons avides de prouver qu'ils étaient d'irré-

## LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande  
Livres anciens et modernes  
Régionalisme  
Achat de lots et bibliothèques

108 bis, rue de Rennes  
PARIS (6<sup>e</sup>)

l'épouvantable carnage de cinq ans de guerre, sa conscience de Breton l'aide à accomplir cette foi dans l'homme et dans sa liberté qu'il eut jusqu'au bout, jusqu'à l'affirmation, dans *l'Utopie*, de son unité avec le cosmos.

Il est bien que cela ait été affirmé aux premiers instants de la prise de conscience politique de la Bretagne contemporaine.

Jean-Yves GUIOMAR.

(1) *Le Peuple Breton*, n° 45, juillet-août 1967.

(2) Voir Claude Willard, la *Correspondance* de Charles Brunellière, éd., 1967.

## Groupes et fêtes folkloriques NOS LECTEURS ONT LA PAROLE

Bertrand BORNE  
Responsable du groupe  
« Dans war an duchen »  
du Lycée de Châteaulin 29-5  
Membre de BAS

Je fais aussi beaucoup de reproches aux « grandes » fêtes folkloriques, le premier et le plus grave étant de s'adresser à des touristes et non pas au peuple breton. Mais, dans l'état actuel des choses, elles sont un lieu de rencontre, voire de discussion, pour une partie non négligeable de la jeunesse bretonne. Je ne suis pas d'accord du tout lorsqu'on écrit que ces fêtes contribuent à l'aliénation du peuple breton. On y apprend aussi à lire. Je pense en ce moment au Festival folklorique du Menez-Hom, à Plomodiern, qui a lieu le 15 août, pendant lequel Kendalc'h tient un stand de livres, et de bons livres. Je précise que ce stand est toujours très fréquenté. Je pense d'ailleurs, que malgré leurs défauts, ces fêtes sont préférables aux défilés de majorettes et de fanfares municipales. Il serait donc stupide de supprimer ces fêtes. Elles doivent évoluer, être enrichies par la poésie, le théâtre, etc... mais elles doivent être conservées et être prises comme point de départ.

Je m'étonne d'ailleurs qu'on ait consacré deux numéros à ce problème. Pourquoi ne pas évoquer une aliénation beaucoup plus grave et beaucoup plus profonde : l'aliénation du peuple breton par son clergé, depuis des siècles, aliénation dont j'aimerais entendre parler plus clairement dans « *Le Peuple Breton* ». Il est possible que je sois un socialiste « démodé », mais pour moi, la religion est toujours l'opium du peuple, et plus particulièrement du peuple breton.

Revenons à la musique populaire bretonne. Elle est accusée de ne pas être révolutionnaire. Fanch Broudic dit : « si le folklore en Bretagne pouvait acquérir un contenu révolutionnaire, à ce moment là, on devrait à nouveau, utiliser ses moyens. Dans la mesure où il ne peut l'acquérir, il faut l'abandonner, et c'est ce qu'il faut envisager pour le moment ».

Faisons d'abord la différence entre la musique traditionnelle (cantiques, Kan ha Dishan, couple binioù koz - bombarde, vielle, veuze, complaintes) et la musique des bagadou qui, elle, a un caractère de moins en moins traditionnel (abandon de la bombarde, écosomanie, millitarisation, etc...).

Cette différence faite, j'aimerais qu'on me cite un exemple de musique populaire qui soit

révolutionnaire. Pour m'être penché sur l'ethnomusicologie, je pense que la musique populaire n'est jamais révolutionnaire, et pour la bonne raison que c'est de la musique. Une musique peut être révolutionnaire dans sa « forme », par rapport à une musique précédente. Mais la musique a-t-elle un contenu ? l'air de la *Marseillaise* peut accompagner n'importe quel texte (chant fasciste, chant révolutionnaire, chant nationaliste, chant de bagnards, cantique, etc...). En soi, cet air n'a aucun « contenu » : il contient ce que l'on veut bien y mettre, il est tout simplement de la musique.

Le jazz est-il révolutionnaire ? Quant à l'expression peut-être — mais ceci uniquement pour une oreille « occidentale », dressée à la gamme de Bach et aux sonorités dites classiques. En soi, le jazz n'a aucun « contenu » révolutionnaire. Il est au départ expression collective (gospel song etc...) puis il devient musique de concert et essentiellement expression d'un individu.

Certains camarades de l'U.D.B. reprochent donc à la musique d'être de la musique. Peut-être reprochent-ils à Louis Armstrong de jouer de la trompette au lieu de faire la révolution ?

Ce sont là des raisonnements simplistes, et par conséquent révoltants. Quand on parle de socialisme, on essaie d'être sérieux, et si on n'est pas musicien, on évite de parler de musique.

Encore un mot sur les groupes, accusés d'être inexistant sur le plan « esprit breton ». Je pense, comme Polig Monjarret, que chaque groupe est un cas particulier — tout dépend du recrutement, de « l'ambiance » du travail et du responsable.

Je précise que le groupe dont je m'occupe travaille sans costume à animer pendant la période scolaire quelques « bals bretons » ou « festou-noz » (où les touristes sont absents) et se livre à des recherches musicales, qu'il essaie donc de « créer » quelque chose — à partir de la tradition et sans la rejeter. Nous ne faisons pas de « spectacle ». Nous essayons d'animer des « soirées » de musique et de danse. Nous ne « pensons pas être des réactionnaires, des contempteurs du passé. Nous ne pensons pas non plus « aliéner » le peuple breton.



Yves LE GRAND  
(Vert-le-Petit)

J'ai suivi avec grand intérêt votre débat sur les fêtes folkloriques.

Je me souviens cependant que, complètement francisé dans ma prime jeunesse pendant la guerre et après la libération, mon entrée dans le Cercle celtique de Quimper m'a fait comprendre qu'en plus de la langue qui m'était inaccessible à ce moment-là, il y avait quelque chose de breton dans le folklore et à portée immédiate des jeunes.

Je me souviens aussi qu'au cours de nos voyages à l'étranger ou en France, nous n'étions pas ridicules en comparaison avec les autres groupes français ou étrangers. Le Cercle celtique, malgré sa pauvreté culturelle, est tout de même un tremplin pour la prise de conscience de la personnalité bretonne que l'on approfondit ensuite à mesure que l'on mûrit.

La disparition des Cercles celtiques actuels me semble comparable à la fermeture de carrières de minerai brut dont on ne garderait que les éléments les plus purs, mais avec tarissement de la source !

Espérons tout de même une évolution rapide des questions culturelles bretonnes pour lesquelles le mouvement GALV doit être un moteur puissant !

J. MONTAGU  
ASSURANCES  
4, rue Turenne  
LORIENT - Tél. 64.37.08

## CULTURE ET ENSEIGNEMENT AU MAGHREB

par Abdallah Mazouni (Maspéro éd. 1969)

Ce livre de 250 pages, qui rassemble des articles écrits par l'auteur, enseignant algérien, dans les années qui ont suivi l'indépendance, constitue pour nous Bretons, le récit et la critique la plus utile de la recherche d'une nouvelle vie culturelle dans une perspective « nationale, scientifique et révolutionnaire » (p. 61).

L'ampleur du drame de la guerre d'Algérie, l'écart énorme entre la condition des Algériens et celle des Européens au temps de la colonisation, le sous-développement économique générateur d'une misère dont on ne trouverait chez nous que des exceptions font qu'il est souvent mal venu de comparer la situation de la Bretagne à celle de l'Algérie. En lisant ces pages pourtant, sur la culture et l'enseignement de la langue nationale, on a le sentiment que le problème est pratiquement le même en Algérie et en Bretagne. Toute la première partie du livre est consacrée à la description de l'aliénation culturelle qui écartèle la jeune nation entre une infime minorité d'arabisants littéraires, et la grande masse qui utilise l'arabe dialectal, aussi dégradé que le breton chez nous, et le français : interrogeant un jour deux ans après l'indépendance les élèves des lycées, Mazouni leur demanda quelles étaient les langues étrangères qu'ils connaissaient : jamais aucun élève ne cita le français. C'est assez dire à quel point la vigueur du sentiment national n'a pas encore entraîné la liquidation de l'une des plus importantes séquelles du colonialisme.

Mazouni, d'ailleurs, ne pense pas pour autant que la langue française doive être éliminée du domaine culturel algérien. La décolonisation n'est pas pour lui l'extirpation totale de tout ce qui a été apporté par le colonisateur en matière aussi bien culturelle que sociale et économique. Ce qu'il faut, selon lui, c'est discerner dans quelle mesure l'acquis de 130 ans de colonisation peut, malgré la façon dont il a été imposé, servir à la progression du peuple algérien. Sur le plan proprement culturel, la politique algérienne devrait donc axer ses efforts sur l'utilisation bien comprise du bilinguisme. Il y a là des pages d'une grande finesse, pleines d'observations faites au jour le jour et rapportées dans une langue simple et claire, sur la pratique culturelle et politique du bilinguisme : que de fois le rapprochement avec notre propre situation s'impose !

Evidemment, l'auteur a toujours le souci de montrer à quel point l'Université à ses différents niveaux, primaire, secondaire, supérieur, ne peut être séparée du reste de la vie nationale algérienne. Là aussi, lorsqu'il dénonce tantôt le chauvinisme étroit, tantôt le refus de certains universitaires de s'intéresser concrètement à la langue, on songe à nos intellectuels du mouvement breton pour lesquels l'écrivain le plus médiocre est un génie parce qu'il écrit en breton, ou à ces universitaires qui croiraient déchoir en avouant qu'ils ne connaissent rien à la Bretagne et continuent de faire de l'Université l'un des plus importants foyers d'aliénation de notre pays.

Tout peuple dominé par un pays culturellement plus puissant a tendance au cours de sa lutte de libération à se refermer sur lui-même pour tenter d'échapper à la force de l'emprise du colonisateur. Savourons ces lignes qui pourraient avoir été écrites à l'intention de ceux pour qui 845 est l'aube de la gloire et 1532 la date de la fin des temps : « Cette conception subjective et métaphysique de la personnalité nationale devient ainsi, chez ces réactionnaires, le thème unique dont l'histoire, des origines jusqu'à la fin des temps, n'est que l'inéluctable accomplissement. Les successives évolutions et mutations du peuple algérien, les influences reçues ou subies, sont ignorées, mésestimées ou enfermées entre deux dates fantaisistes. En-deça de la première, c'est une préhistoire qui mérite une page. Au-delà de la seconde, toute l'histoire n'est qu'une dénaturation à laquelle il faut s'opposer à tout prix. » (p. 106).

Ainsi ce livre est-il un petit essai fort intéressant (malgré quelques longueurs et redites inévitables puisqu'il s'agit d'un recueil d'articles) sur le développement culturel post-colonial, sur la notion de nationalité et de spécificité, sur l'ouverture au monde d'un peuple qui, pour paraphaser Sartre, est devenu libre de faire ce qu'il veut de ce qu'on a fait de lui.

J.-Y. G.

— **Loudéac.** Le dramatique accident de la route qui à Loudéac, vers la mi-septembre, a coûté la vie au chauffeur d'un semi-remorque de 35 tonnes, a relancé le grave problème — que l'on retrouve périodiquement — de la sécurité des travailleurs de la route.

Les travailleurs de toutes catégories qui utilisent la route sont parmi les plus exposés aux accidents mortels de la vie professionnelle. Ils subissent trop souvent des conditions de travail inhumaines, l'amplitude de travail allant jusqu'à dépasser 12 heures ; et dans la majorité des entreprises le travail accéléré est la règle.

— **L'hospice de Saint-Brieuc, à la Beauchée, sera-t-il construit un jour ?** Le projet de cet hospice, pour lequel le terrain de la Beauchée est acquis depuis plusieurs années et dont les études sont terminées, a été

## FINISTERE

— **Vandalisme (suite). La statue de bois, de la chapelle de Saint-Come, près de Ploemeur, a été décapitée.** A quelques centaines de mètres de cette chapelle se trouve une fontaine placée sous la protection de Saint-Come dont la statue en bois fait environ 60 centimètres de haut. Vers la fin du mois d'août, la tête de la statue a été sciée.

— **Brest.**

● **La troisième grève (en deux mois) du central téléphonique.** Après les grèves massivement suivies du 15 juillet et du 18 août, les agents d'exécution du central téléphonique et télégraphique ont cessé le travail une nouvelle fois le lundi 8 septembre à l'appel des Syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., puisque l'administration

## LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...

...Service à toute heure

(FERMETURE LE MARDI SOIR)

94, avenue du Mail  
RENNES - Tél. 59.10.82

des P.T.T. ne leur avait accordé aucune satisfaction. Les grévistes ont riposté contre la décision de l'administration qui a fixé des durées de travail différentes dans les centraux téléphoniques de même importance et dans le même département. Cette décision ne tient aucun compte de la nécessité de réduire le temps de travail et d'améliorer les conditions professionnelles par un meilleur aménagement du service, tel que le remplacement des employés absents, ce qui actuellement, ne se fait pas.

La grève a été pour la troisième fois massivement active : 90 % de grévistes. Le personnel est décidé à cesser le travail une fois par mois jusqu'à satisfaction de ses revendications.

● **Le personnel de la Compagnie des Transports de Brest (autobus urbains) a fait une grève de 24 heures** le mardi 16 septembre parce que ses revendications n'avaient pas abouti. Les grévistes réclamaient de meilleures conditions de travail, le droit de prendre la totalité de leurs congés annuels, un personnel « polyvalent » et l'embauche de trois ou quatre chauffeurs. En ce qui concerne ce dernier point, le personnel considérait qu'il était nécessaire d'embaucher trois ou quatre chauffeurs supplémentaires afin que ses agents aient la possibilité de prendre leur repos hebdomadaire, ou leurs congés annuels et les congés pour événements familiaux. Quant aux congés annuels, le tableau réalisé par la direction ne donnait absolument pas satisfaction aux salariés, car ne tenant pas compte de la totalité des droits de congé acquis par des employés.

● **Menaces de licenciement dans les entreprises privées de l'arsenal.** Plusieurs entreprises de métallurgie, travaillant pour le compte de l'arsenal, envisagent pour bientôt d'importants licenciements. La cause essentielle de cette situation vient des récentes décisions gouvernementales dans le

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



reporté au V<sup>e</sup> Plan, après avoir figuré au IV<sup>e</sup>. Aura-t-il un jour un commencement de financement ? M. Le Foll, maire de Saint-Brieuc, avait, il y a un an, en qualité de président de la Commission administrative du Centre hospitalier, écrit à ce propos à Mlle Diénesch, insistant sur l'urgence de cette réalisation qui, en dehors de son intérêt pour les personnes âgées, conditionne la modernisation de tout le Centre hospitalier. M. Le Foll attend toujours la réponse. Quelque trois milliards d'anciens francs étaient prévus au V<sup>e</sup> Plan pour l'hospice de la Beauchée, les maisons de retraite et le bloc chirurgical du Centre hospitalier. Où est passé l'argent ? dans la force de frappe ?

domaine budgétaire, qui ne permettent pas un plan de charge pour l'arsenal.

● **Vif mécontentement chez les techniciens de la Marine.** Les techniciens de la Marine viennent d'apprendre avec stupéfaction par le canal de leurs Syndicats C.G.T. et C.F.D.T. que les services ministériels des armées, violant les accords de mai 1968 ont décidé de leur octroyer une augmentation de salaires dont les taux sont différents selon les catégories. La manière de procéder sans en informer les organisations syndicales montre à elle seule le crédit que l'on peut accorder aux affirmations du premier ministre, qui tendent à faire croire à l'opinion publique que le gouvernement tient beaucoup à la « concertation permanente entre lui et les syndicats ». De plus, les catégories qui seront défavorisées sont les plus basses.

— **Les conserveurs du Finistère demandent une réduction de 50 % du tarif de la S.N.C.F.** Le Syndicat des fabricants de conserves du Finistère vient de réaliser, en collaboration avec le Comité d'expansion économique de Cornouaille (CEDOR), une étude sur le transport des conserves bretonnes de légumes. Les conserves de légumes bretonnes représentent 30 % de la production totale de l'hexagone et 15 % de la production du Marché Commun. Mais elles sont en régression, due à notre position géographique dite excentrée (avec une ouverture sur la mer au Nord, à l'Ouest et au Sud !) : excentrée par rapport aux principaux centres de consommation (la région parisienne, l'Est, le Marché Commun).

Il existe dans l'hexagone deux centres principaux de production de conserves de légumes : Quimper et Amiens. Quimper est terriblement défavorisé par rapport à Amiens pour les transports (sauf dans le petit secteur Quimper - Laval - Bordeaux). Des calculs faits en 1968 par le CELIB (Centre d'études et de liaisons des intérêts bretons) révélaient les différences de coût pour le transport en chemin de fer. Deux exemples seulement : la différence entre le transport partant de Quimper et celui qui portait d'Amiens à destination de Paris, était en 1968 de 44,24 F pour un wagon de 10 tonnes et de 35,18 F pour un wagon de 15 tonnes. A destination de Lille, la différence était de 59,78 F pour un wagon de 15 tonnes, de 47,67 F pour un wagon de 10 tonnes.

Le handicap breton peut donc atteindre par rapport à la Picardie 4 à 5 % du prix du produit pour les conserves de légumes, le prix de vente de ces conserves étant généralement inférieur à 1 F le kilo. C'est un handicap considérable. On peut dire qu'en moyenne un produit breton a 300 kilomètres de plus à parcourir qu'un produit de Picardie.

25,4 % du tonnage total demi-brut de conserves de légumes sont expédiés par chemin de fer, ce qui représente environ 30 000 tonnes. En ce qui concerne les plats cuisinés, 34 % du tonnage total est également expédié par voie ferrée, soit 2 500 tonnes.

D'après leurs calculs, les conserveurs du Finistère estiment qu'il faut à partir de Quimper une réduction des coûts de transport S.N.C.F. pour que la parité soit rétablie avec Amiens.

## ILLE-ET-VILAINE

— **Saint-Malo.** Des sondages ont été opérés dans les parages de Saint-Malo par des spécialistes japonais désireux d'entreprendre la culture des huîtres dans la région. Les marins-pêcheurs, ostréiculteurs, poissonniers et mandataires du golfe de Saint-Malo en ont été vivement troublés. Le maire de Cancale a organisé une réunion d'information pour faire le point sur ces projets. Les pêcheurs de Cancale envisagent, pour défendre leur profession, la création d'un Comité local des pêches qui mènerait son action en liaison avec le Comité voisin formé par les Normands.

## LOIRE-ATLANTIQUE

— **Le siège social de « Petit-Beurre » nantais transféré à Paris.** La société Lu, affiliée à Brun pour devenir Lu-Brun associés, a pris cette décision. Cadres et employés, au nombre de 265, devront émigrer dans la capitale ou trouver un autre emploi sur place. L'usine du quai Baco n'est plus qu'une entreprise parmi d'autres du groupe biscuitier le plus important de l'hexagone.

— **A Nantes, la conserverie « Amieux-Frères »** doit fermer ses portes dans 15 mois. 270 salariés seront à reclasser.

## MOR-BIHAN

— **Lorient.** A l'amorce de l'autoroute Lorient-Hennebont, un super-marché géant « Rallye » vient d'être inauguré. Cette énorme affaire commerciale a été réalisée par trois jeunes négociants de Lorient, Vannes et Brest. Ils proposent aux commerçants de Lorient « qui veulent assurer leur service » de constituer avec eux un groupement d'intérêt économique et une centrale d'achats.

Une énorme affaire commerciale montée à quel prix ! La plupart des ouvriers employés au travail de finition du « Rallye » ont observé, vers la mi-septembre, un arrêt de travail pour protester contre les infractions au Code du Travail qui sont à l'origine de trop d'accidents. Le chantier du « Rallye » a enregistré en un mois et demi, deux accidents, l'un mortel, l'autre très grave puisqu'il s'agit d'une fracture du crâne.

Une âpre bataille des grands marchés capitalistes va s'engager à Lorient. Après l'ouverture du « Rallye », les « Nouvelles Galeries » vont ouvrir une grande surface pour la vente d'articles lourds en bordure de l'autoroute Lorient-Hennebont. « Prisunic », qui a un magasin au centre, va en ouvrir un autre côté Quimperlé. Un supermarché « Concorde » sera créé en plein centre de la ville. « L'Economique » et les « Docs de France » recherchent du terrain. Enfin Edouard Leclerc annonce qu'il s'est acquis du terrain et qu'avant un an il sera installé à Lorient.

— **Lochrist. L'ouverture de l'atelier provisoire des P.T.T. était attendue pour le 1<sup>er</sup> septembre.** Les 45 ouvriers qui viennent de suivre des stages de F.P.A. (Formation Professionnelle des Adultes) pour être affectés à cet atelier se sont présentés à l'entrée des Forges où personne ne se trouvait pour les accueillir. C'est se moquer du monde. Il a fallu les démarches d'un responsable C.F.D.T. pour obtenir l'assurance suivante : certains qui seront effectivement admis à l'atelier à partir du 15 septembre seront aiguillés sur d'autres emplois par l'Agence départementale de l'emploi.

— **Hennebont.** Les peupliers qui bordent le chemin de halage du Blavet, entre Languidic et Hennebont, tombent comme des quilles au rythme de 25 à 30 par jour. Ces arbres qui appartiennent aux Domaines ont été cédés à la SEITA pour être transformés en allumettes. Au total, 1 400 peupliers seront abattus, sur une distance de 15 kilomètres. C'est un massacre. Les peupliers faisaient le principal ornement de la rive gauche de la rivière. Des démarches ont été faites pour les sauver par des maires et le président de la Chambre d'Agriculture, mais en vain.

## EXPORTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE COLONIALE

Vers la mi-septembre, 27 habitants de la commune de Plouescat (Nord-Finistère) ont pris le départ en car à destination des Ardennes pour la campagne des betteraves. C'était le premier groupe des « sucriers » qui vont travailler pendant plusieurs mois dans les usines de transformation.

De leur côté, de nombreux travailleurs bretons se rendent encore cette année à Jersey pour la récolte des tomates de plein champ. Certains même restent employés de l'île toute l'année. Les tomates ne sont d'ailleurs que l'une des productions de l'île. Les pommes de terre primeurs, les fleurs et les choux-fleurs fournissent également des travaux saisonniers. Pour la culture des fleurs dans les serres, à Jersey, on fait beaucoup appel à des travailleurs, dont l'âge exigé est de 18 à 30 ans. Les travailleurs étrangers à l'île sont environ 2 000 : la plupart des Bretons.

## FLOREAL

(Maison COUPA)

LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE

Fleurs naturelles - Mariages - Deuils

TRANSFLOR

## L'émigration bretonne

— Au début de 1969, M. Normand, directeur du CECOR (Comité d'expansion de Cornouaille), dans son analyse du recensement de la population de 1968 à partir des résultats du sondage au 1/20<sup>e</sup> et des effectifs par tranche d'âge de cinq ans, révélait, contre toutes les affirmations de la propagande officielle, que l'émigration des jeunes Bretons restait aussi forte.

La direction Recherche du CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) vient d'analyser d'une façon plus précise le recensement de 1968 sur les résultats du sondage au 1/4 et par année de naissance des effectifs, en comparant les deux tranches d'âge 1954-1962 et 1962-1968. Cette analyse révèle encore que l'émigration des jeunes ne s'est pas ralentie en Bretagne. Entre 1962 et 1968, la génération la plus touchée par les départs est celle des jeunes de 12 à 23 ans.

## Entreprise

BARAZER Raymond

BATIMENT - COUVERTURE

PLONEVEZ-DU-FAOU

## LA GREVE DE LA SNCF EN BRETAGNE

Depuis 6 mois, de nombreuses discussions menées à la Commission du Statut entre les organisations syndicales et la direction de la SNCF sur la refonte du règlement du travail des roulants n'avaient abouti à rien. Deux points essentiels touchaient particulièrement les agents de conduite et de train : le travail de nuit et l'amplitude. C'est ainsi que les roulants ne voulaient plus des journées de 14 heures d'amplitude, ce qui faisait qu'ils pouvaient être utilisés par exemple de 18 heures jusqu'à 8 heures le lendemain ; de plus, ils pouvaient assurer 8 jours consécutifs entre deux repos hebdomadaires.

Devant l'intransigeance totale du gouvernement et la Direction de la SNCF, les roulants n'avaient plus qu'un seul moyen : la grève, déclenchée le 10 septembre. Elle a été largement suivie en Bretagne. En général, seuls les services des grandes lignes étaient partiellement assurés.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Voillard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre